

---

## Une motte castrale dans le contexte des recompositions politiques au tournant de l'an mil (Région Centre, Indre-et-Loire)

*A bailey during political changes circa year thousand; (region Centre, Indre-et-Loire)*

Samuel Riou et Flore Marteaux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1765>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Édition imprimée

Pagination : 189-216  
ISSN : 0220-6617

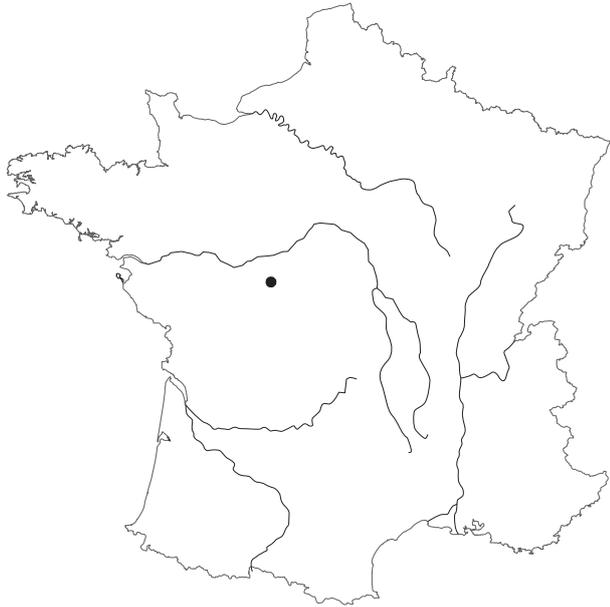
### Référence électronique

Samuel Riou et Flore Marteaux, « Une motte castrale dans le contexte des recompositions politiques au tournant de l'an mil (Région Centre, Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 51 | 2012, mis en ligne le 06 février 2013, consulté le 21 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1765>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Samuel RIOU\* et Flore MARTEAUX\*

## Une motte castrale dans le contexte des recompositions politiques au tournant de l'an mil (Région Centre, Indre-et-Loire)

A BAILEY DURING POLITICAL CHANGES CIRCA YEAR THOUSAND (REGION CENTRE, INDRE-ET-LOIRE)

**Mots-clés :** Indre-et-Loire, Betz-le-Château, motte castrale, féodalité.

**Keywords:** *Indre-et-Loire, Betz-le-Château, bailey, feudalism.*

**Résumé :** Le diagnostic archéologique réalisé en juillet 2011 au pied de la motte castrale de Betz-le-Château, dans le sud de la Touraine, a fourni des données significatives sur les défenses mises en place à l'époque féodale dans le village. La datation du mobilier indique que la motte a été construite à la fin du x<sup>e</sup> s., c'est-à-dire dès les premiers mouvements d'émancipation des comtes et des princes face aux derniers rois carolingiens. C'est sans doute l'œuvre de Gilles de Betz, qui s'octroie ainsi le contrôle des voies de communication et de la population du village, situé sur un éperon rocheux et mentionné comme chef-lieu de viguerie à la fin du ix<sup>e</sup> s. Construite en barrage sur l'entrée du plateau, la motte castrale est composée d'un tertre artificiel entouré par un réseau de fossés et une enceinte en terre définissant trois espaces protégés aux fonctions différentes. Le premier est formé par le tertre dont le sommet accueillait sans doute une tour en bois ; il servait de place-forte et matérialisait la haute-cour. Le second espace, d'une surface à peu près identique, était assurément dévolu au stockage des denrées comme le prouvent les silos retrouvés. Protégeant sans doute aussi des résidences, il formait une première basse-cour directement au sud de la motte. À l'ouest, le troisième espace protégé, deux fois plus grand que les deux autres, englobait sans doute une grande partie du village (avec notamment l'église et le cimetière) et formait une seconde basse-cour. La motte et la première basse-cour ont été très vite délaissées par les seigneurs de Betz, qui ont sans doute préféré vivre dans le village, avant de se faire construire un château en pierre en contrebas de l'éperon, peut-être dès le xii<sup>e</sup> s. L'espace délaissé n'a pourtant pas été réoccupé, signe sans doute qu'au Moyen Âge, la motte est demeurée comme un symbole féodo-vassalique. Cela a orienté l'évolution du village, qui n'a pu se développer que sur les étroits versants de l'éperon.

\* Archéologue, service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire.

**Abstract:**

*The archaeological evaluation done in July 2011, at the bottom of the bailey of Betz-le-Château, in the south of the Touraine region, gave us significant information about the methods used to defend the village during the feudal era. Dating from the artefacts shows that the bailey was built at the end of the 10<sup>th</sup> century, a period when counts and princes wanted emancipation from the last Carolingian kings. At this time, Gilles de Betz took under his control all the ways of communication and the village population. The village is situated on a rocky spur and is identified as the chief place of the region at the end of the 9<sup>th</sup> century. The bailey, built as a protection at the front of the plateau, is made of an artificial hillock surrounded by ditches and earthen rampart, defining three areas with different functions. The first area is the hillock, probably welcoming a wooden tower at its summit; it was used as the stronghold and High Court. The second area was used for food storage, as the silos found on site indicated. It was also used as a shield for the accommodation areas, it formed a Low Court situated south of the hillock. The third area, situated to the west, is twice the size of the other area. It included a large part of the village (with the church and cemetery) and formed a second Low Court. The bailey and the first Low Court were quickly forsaken by the Lords of Betz, who preferred to live in the village. Later on, circa the 12<sup>th</sup> century, they built a stone castle at the bottom of the rocky spur. The deserted area was never reoccupied, as during the middle age this space was seen as a feudal vassal symbol. This has influenced the evolution of the village, which only went on to develop itself on the narrow slope of the spur.*

**INTRODUCTION**

- 1. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES**
- 2. RESTITUTION DE LA MOTTE CASTRALE**
- 3. LA VIE QUOTIDIENNE : SILOS, CÉRAMIQUE, MOBILIER MÉTALLIQUE**
- 4. INTÉRÊT DE LA MOTTE DE BETZ DANS LES ÉTUDES SUR LES MOTTES CASTRALES**
- 5. QUE SAIT-ON DE BETZ-LE-CHÂTEAU AU MOYEN ÂGE ?**
- 6. BETZ-LE-CHÂTEAU DANS LES ENJEUX TERRITORIAUX DES X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> SIÈCLES**
- 7. L'ÉVOLUTION DU VILLAGE**

**CONCLUSION****■ BIBLIOGRAPHIE****INTRODUCTION**

Betz-le-Château est une commune située au sud de l'Indre-et-Loire, dans le canton du Grand-Pressigny, à une quinzaine de kilomètres au sud de Loches. Le village se développe sur un petit éperon rocheux d'environ 2,5 ha, façonné au sud par le Brignon et au nord par le Véreau (Fig. 1 et 2). La dénivellation entre le plateau et le fond des vallées atteint par endroits une vingtaine de mètres, ce qui fait du site un lieu naturellement protégé, idéal pour une implantation humaine.

Le village actuel accueille environ 600 habitants, dont les maisons ne se développent que peu en dehors de l'éperon, se limitant à la colonisation des versants sud et nord et à l'entrée du plateau. Au centre, juste derrière le chevet de l'église, un tertre artificiel d'environ 5 m de haut se dresse sur le bord nord-est d'un espace vide de construction : il témoigne de la présence d'une ancienne motte castrale.

En 1961, un parking de plein air a été aménagé entre l'église et la motte. Les travaux ont été d'ampleur, car il s'agissait d'aplanir cette partie élevée du village afin de l'ajuster aux niveaux de circulation de la zone occidentale de l'éperon. Le relief et les niveaux archéologiques (notamment une portion du tertre) ont donc été creusés afin de niveler le terrain sur une surface d'environ



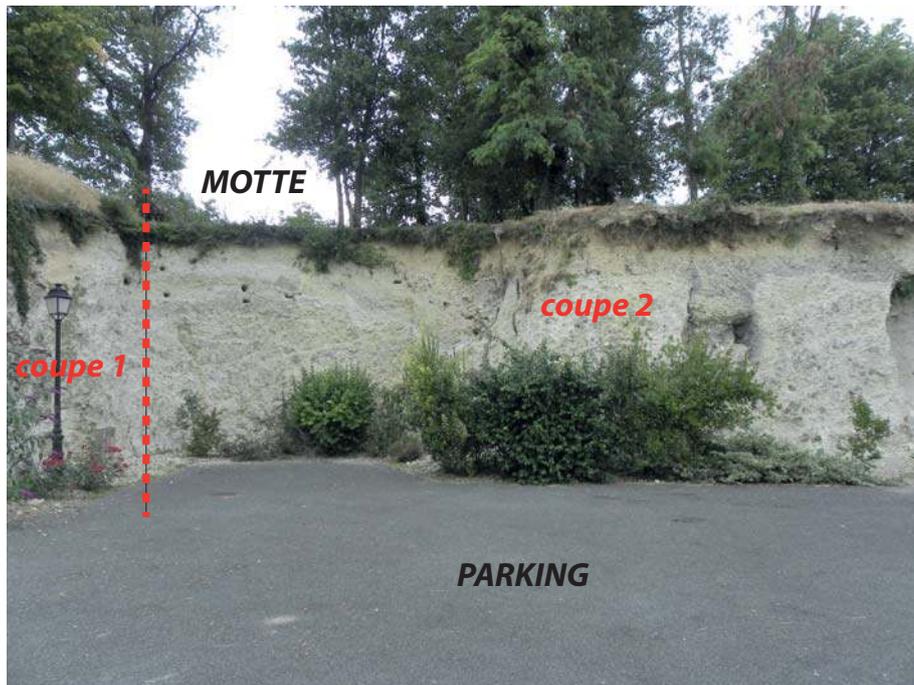


Sadil 2012 d'après © IGN BDalt, Autorisation de reproduction n°2006/CUDC/0186,

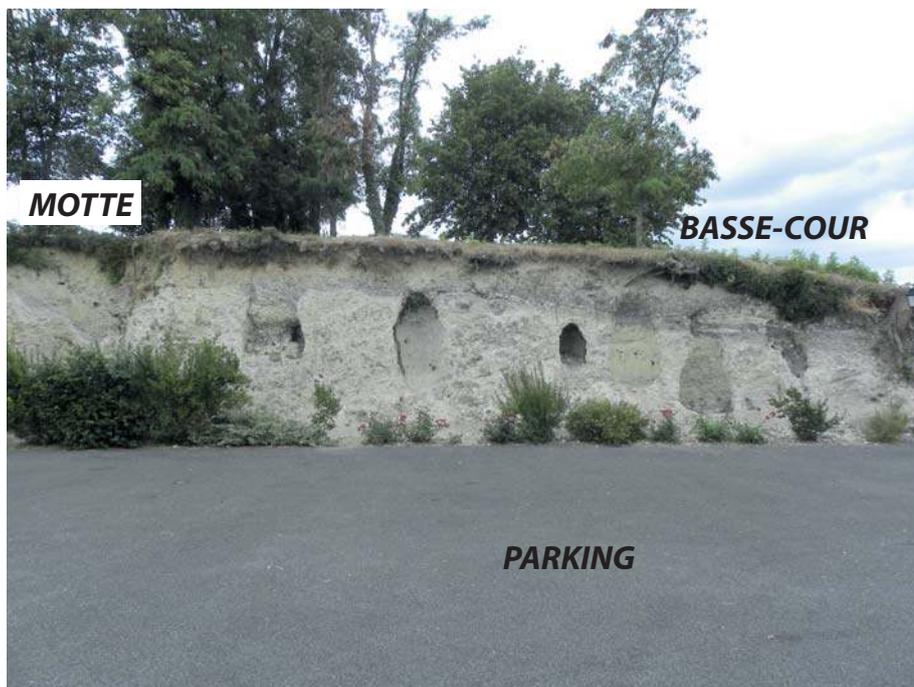
Fig. 2 : Plan du village sur l'éperon.

500 m<sup>2</sup>. Les talus qui en résultent et bordent le parking atteignent jusqu'à 6 m de haut (au nord-est), et menaçaient de s'effondrer (Fig. 3). En réaction, la mairie a réalisé, en juillet 2011, la construction d'un

muret de protection au pied des talus, afin de limiter les conséquences d'éventuels éboulements. Une prescription de diagnostic a été émise pour suivre ces travaux (RIOU, MARTEAUX 2011).



Coupe 1 et 2, vues depuis l'ouest, Sadil 2012



Coupe 3, vue depuis l'ouest, Sadil 2012

Fig. 3 : Photos des coupes conservées de la motte castrale de Betz-le-Château.

À côté de la surveillance des tranchées de fondation du muret (qui se sont d'ailleurs avérées négatives), l'opération a surtout été consacrée à l'étude des coupes afin d'obtenir une compréhension plus globale du site.

Grâce à l'analyse de la stratigraphie et du parcellaire, il est désormais possible de proposer une restitution de la motte castrale et de son environnement. On a ainsi compris qu'un réseau de fossés et une enceinte en terre délimitaient trois espaces protégés, fossilisés au milieu du bourg depuis presque mille ans. Au nord-est, le tertre, entouré d'un fossé et sans doute surmonté à l'origine d'une tour en bois, constitue la haute-cour : lieu défensif, mais aussi lieu symbolique du pouvoir seigneurial où l'on rend hommage et justice. Directement au sud, une esplanade fossoyée forme une première basse-cour à vocation utilitaire : stockage de denrées alimentaires mais peut-être aussi des bâtiments agricoles et résidentiels. À l'ouest, le complexe défensif s'étendait au-delà de l'emprise du parking, sur une surface aussi vaste que celles de la haute-cour et la basse-cour réunies. Visible à travers la morphologie du parcellaire, ce troisième espace protégé (généralement désigné comme une seconde basse-cour sur d'autres sites) englobait une partie du village, notamment l'église et le cimetière.

Le second apport significatif de l'opération archéologique provient du mobilier céramique récupéré dans les coupes. D'abord parce que c'est la première fois en Touraine que l'on date une motte castrale par l'archéologie ; ensuite parce que cette datation témoigne d'une installation précoce (fin du <sup>x</sup><sup>e</sup> s.) du système défensif. Ces nouvelles données permettent d'alimenter le débat sur le rôle de ce type de structure dans la formation de certains villages, et peuvent être mises en relation avec les recompositions politiques qui s'opèrent dans les comtés aux alentours de l'an mil.

D'autre part, aucune céramique retrouvée n'est postérieure à la deuxième moitié du <sup>xi</sup><sup>e</sup> s. Ce phénomène semble traduire une occupation brève de la motte et de la première basse-cour ; pour autant, cet espace n'a pas été réoccupé. Les seigneurs de Betz – qui se sont fait construire un château en pierre, peut-être dès le <sup>xii</sup><sup>e</sup> s., en contrebas de l'éperon – ont constamment entretenu le site. Ils ont ainsi maintenu une fonction défensive (de guet ?) de la motte, mais surtout sans doute symbolique de leur pouvoir.

## 1. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Deux échelles d'observation ont été nécessaires pour comprendre le plan de la motte castrale. La première correspond à un travail classique de lecture des coupes archéologiques conservées au nord et à l'est du parking : nettoyage, relevé et analyse de la stratigraphie conservée, datation par la céramique. Cette étude ne concerne que la partie orientale du système et sert de support pour la restitution de la haute-cour au nord-est et de la première basse-cour au sud-est. La seconde échelle d'observation correspond à une interprétation de certaines rémanences dans la morphologie du parcellaire autour de la motte. Elle a permis de restituer une seconde basse-cour que l'on considère, mais sans preuves, comme contemporaine des espaces appréhendés par l'archéologie<sup>1</sup>.

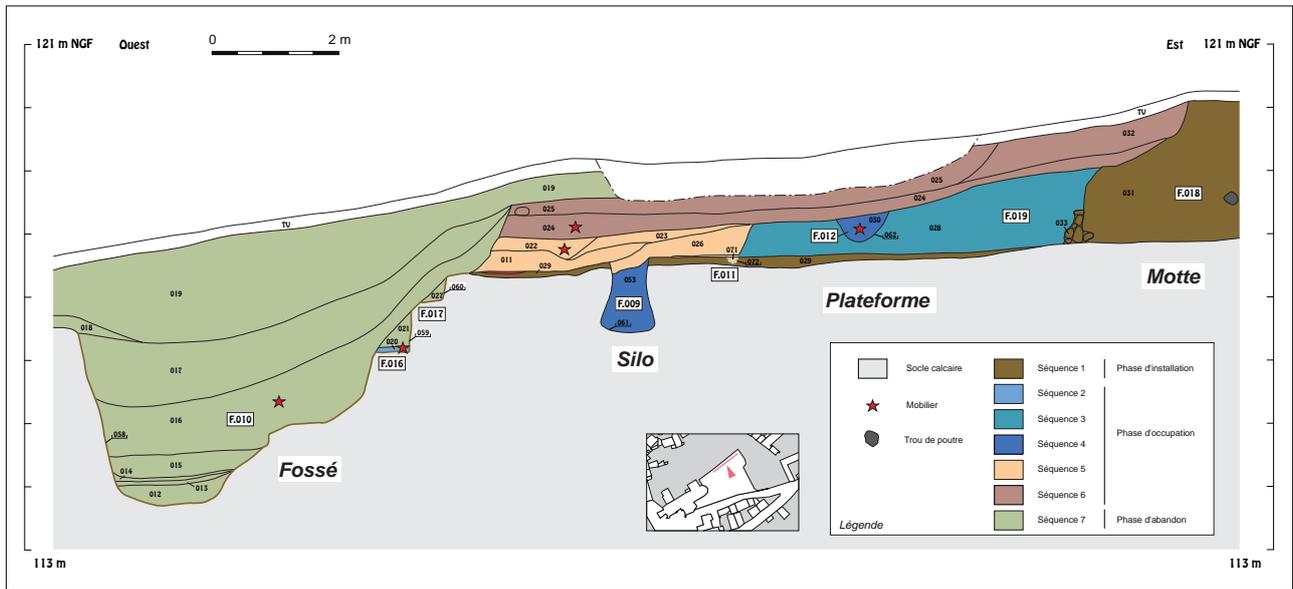
Environ 80 m de stratigraphie, d'une épaisseur variant entre 1,50 m et 5 m, ont pu être étudiés (Fig. 4, 5, 6 et 7). On peut résumer l'occupation de cette partie du site en trois phases principales : une phase de construction, une phase d'occupation et une phase d'abandon. Dans le détail, les événements sont plus complexes et se répartissent en sept séquences (il y a notamment deux étapes dans la construction de la motte et de l'enceinte en terre). Les faits retrouvés se rapportent toujours à l'installation ou l'occupation de la motte castrale : aucun aménagement postérieur n'est venu perturber ou modifier le site, et aucune structure antérieure n'a été décelée.

Les vestiges se regroupent en quatre catégories :

- des fossés défensifs ;
- des remblais massifs (formant la motte, une enceinte et une plateforme) ;
- des silos à grains ;
- des niveaux d'occupation piétinés.

Au nord, la coupe 1 montre essentiellement les vestiges de la haute-cour (Fig. 4). On y observe un large fossé (F10) creusé à 5 m à l'ouest d'un premier état de la motte (F18) construit artificiellement sur le terrain naturel. Cette dernière a été agrandie par la création d'une plateforme (F19) en partie basse, elle-même rehaussée et élargie plusieurs fois. Un silo (F09), une petite fosse (F12) et des niveaux piétinés marquent un temps de pause entre les différentes phases de construction de la plateforme.

1. Les termes " première " et " seconde " basse-cour n'ont donc ici pas de signification chronologique, ils désignent des lieux séparés aux fonctions différentes.



Sadili 2012

Fig. 4 : Coupe 1.

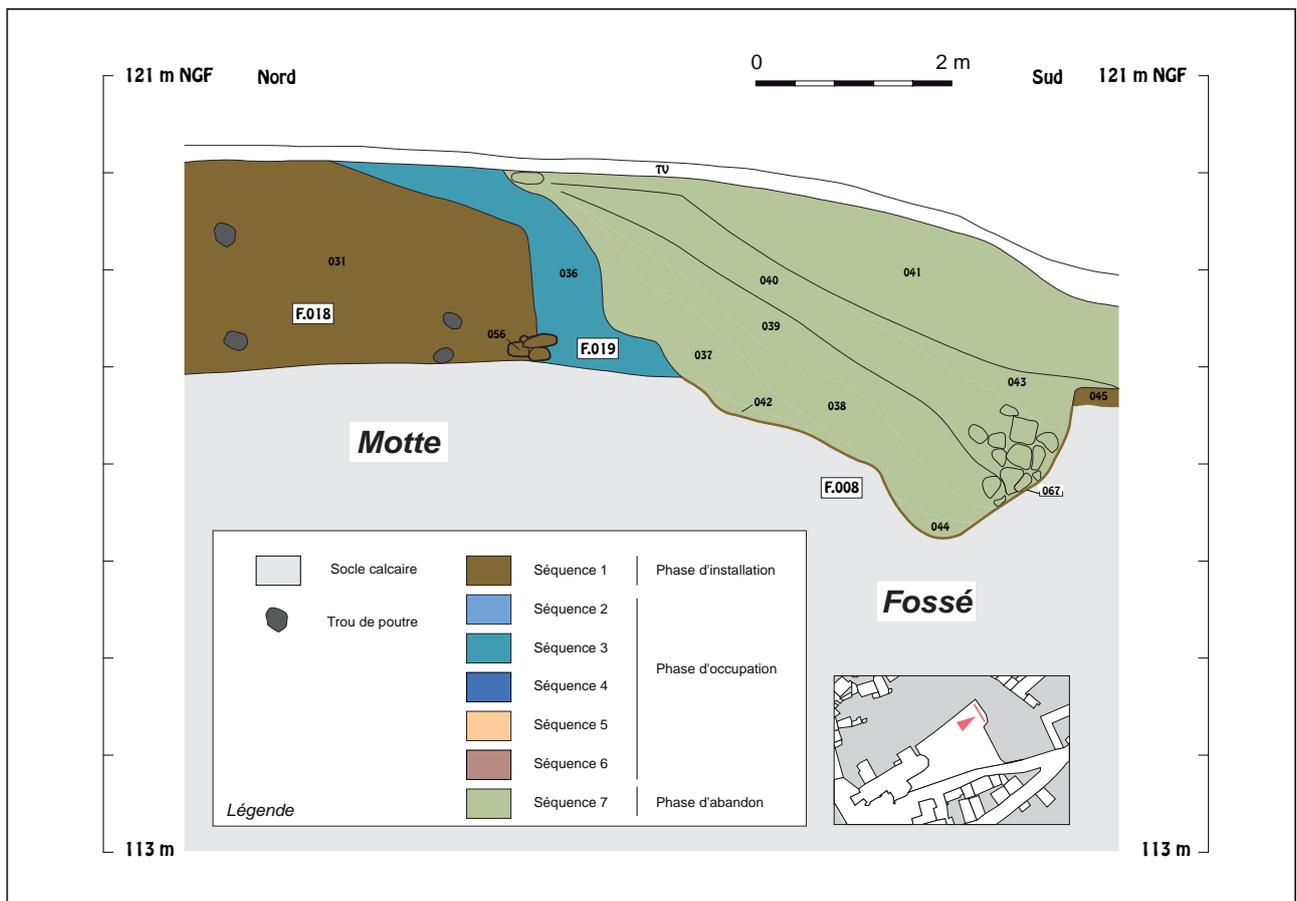


Fig. 5 : Coupe 2.

Au nord-est, dans la coupe 2, on se trouve encore dans la haute-cour (Fig. 5). Deux remblais (US 031 et 036), de nature très différente, matérialisent les deux états reconnus de la motte (F18 et F19). Ils sont directement situés au nord du fossé de protection (F08) séparant la haute-cour de la première basse-cour située au sud. Le gabarit de ce fossé est deux fois plus petit que celui de la coupe 1, ce qui indique une certaine hiérarchie des fossés.

À l'est, dans la coupe 3 (Fig. 6), un groupe de six silos, une petite fosse (F16) et plusieurs niveaux piétinés forment les principaux témoins de l'occupation de la première basse-cour.

Au sud-est, dans la coupe 4 (Fig. 7), un troisième fossé a été découvert (F13). Il protège le côté oriental de la première basse-cour et a été doublé d'un grand talus (F14 et F20) d'environ 12 m de large, construit, comme la motte, en deux temps.

Il n'est pas possible de relier stratigraphiquement l'ensemble des structures découvertes. Le rassemblement des vestiges dans une même séquence a donc parfois été basé sur d'autres indices, dont les principaux sont : la nature particulière du sédiment qui compose certains d'entre eux, l'existence d'un niveau de sol homogène retrouvé sur l'ensemble des coupes (US : 002, 029, 045, 023) et la cohérence de l'ensemble par rapport à des schémas déjà connus.

Une évolution du site ramassée dans le temps est déduite de l'homogénéité des tessons de céramique découverts dans les séquences d'occupation. En effet, parmi le *corpus* de 68 tessons, retrouvés simplement grâce au nettoyage des coupes, soixante (88 %) appartiennent à une fourchette chronologique comprise entre la deuxième moitié du x<sup>e</sup> s. et la première moitié du xi<sup>e</sup> s. ; les autres sont antérieurs et redéposés (Antiquité et haut Moyen Âge). Certains des types reconnus ont été utilisés pendant tout le xi<sup>e</sup> s., voire jusqu'au xii<sup>e</sup> s., mais l'absence d'oules à bandeau est un bon indicateur pour circonscrire la datation à la première moitié de ce siècle<sup>2</sup> (Fig. 8). Cela semble donc prouver une utilisation brève de cette partie de la motte castrale, au plus d'une cinquantaine d'années, qui auront vu l'érection et les modifications de la motte.

## 2. RESTITUTION DE LA MOTTE CASTRALE

En conjuguant les données stratigraphiques, celles du relevé topographique de la motte et celles de la morphologie du parcellaire (notamment la forme circulaire des habitations au centre du village), il est possible de proposer une restitution. On peut constater, grâce au modèle numérique de terrain, que le terre n'a pas été totalement détruit par les aménagements récents qui le bordent (Fig. 9). Bien qu'érodé et tronqué à ses marges, il conserve encore la forme tronconique caractéristique des mottes médiévales. Pour se faire une idée de l'érosion naturelle qu'il a subie, il suffit d'observer, dans les coupes, la masse imposante de remblais qui a coulé le long des pentes, comblé les fossés et recouvert les vestiges d'environ 1 m de terre et de cailloutis. Le terre atteint aujourd'hui une hauteur de 5,30 m au-dessus du substrat mais, étant donné le volume de remblai qui est tombé, on peut supposer qu'il mesurait le double à l'origine.

Sous cette épaisse couche de remblais d'abandon sont conservés les niveaux d'occupation et de construction, notamment le premier état de la motte (F18), visible dans l'angle nord-est du parking (coupe 1 et 2) sur environ 2 m d'épaisseur. Il est composé d'un cailloutis de tuffeau jaune (US 031) identique au terrain naturel sous-jacent, ce qui suggère, comme pour la majorité des mottes artificielles étudiées, qu'il provienne de la matière extraite lors du creusement des fossés. Dans ce schéma, motte et fossés sont construits en même temps.

Une fois extrait, le tuffeau jaune a été concassé pour en faire un cailloutis homogène dont les éléments ne dépassent pas 10 cm de diamètre. Les remblais ont ensuite été amoncelés en cercle, directement sur la surface du terrain naturel, et tassés régulièrement car aucun vide n'est visible entre les pierres. Dans cette masse compacte, on observe quelques longs négatifs d'un diamètre d'environ trente centimètres et d'une profondeur supérieure à 2 m (coupes 1 et 2). Leur répartition ne semble pas aléatoire, car certains d'entre eux se superposent. Leur orientation n'est pas identique : plusieurs filent en direction du centre de la motte, d'autres leur apparaissent plutôt perpendiculaires ; tous semblent se croiser. Il s'agit sans doute d'un réseau de poutres entrecroisées, en bois non équarris (grumes), destiné à renforcer la cohésion du cailloutis. Ce dispositif élaboré est bien attesté dans l'architecture militaire et religieuse à partir du xi<sup>e</sup> s. dans les constructions maçonnées, et se développe vraiment aux xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s. (par exemple ÉPAUD 2008). On a donc ici un cas pré-

2. La céramique a été identifiée par Jérôme Bouillon (Inrap) et Philippe Husi (UMR 7324 CITERES / Laboratoire Archéologie et Territoires)

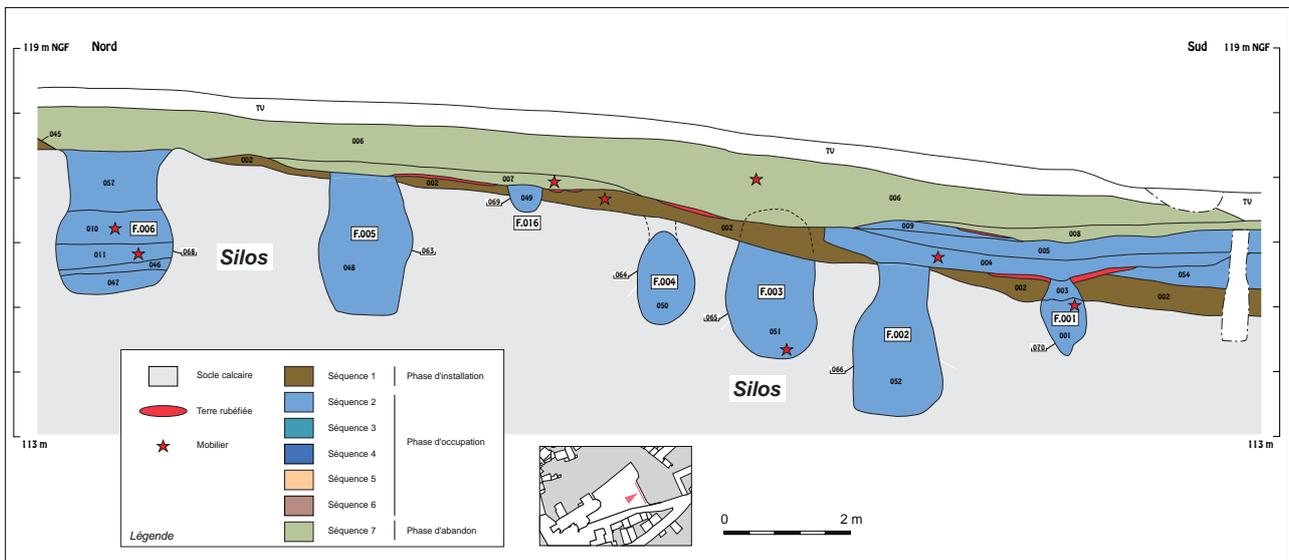


Fig. 6 : Coupe 3.

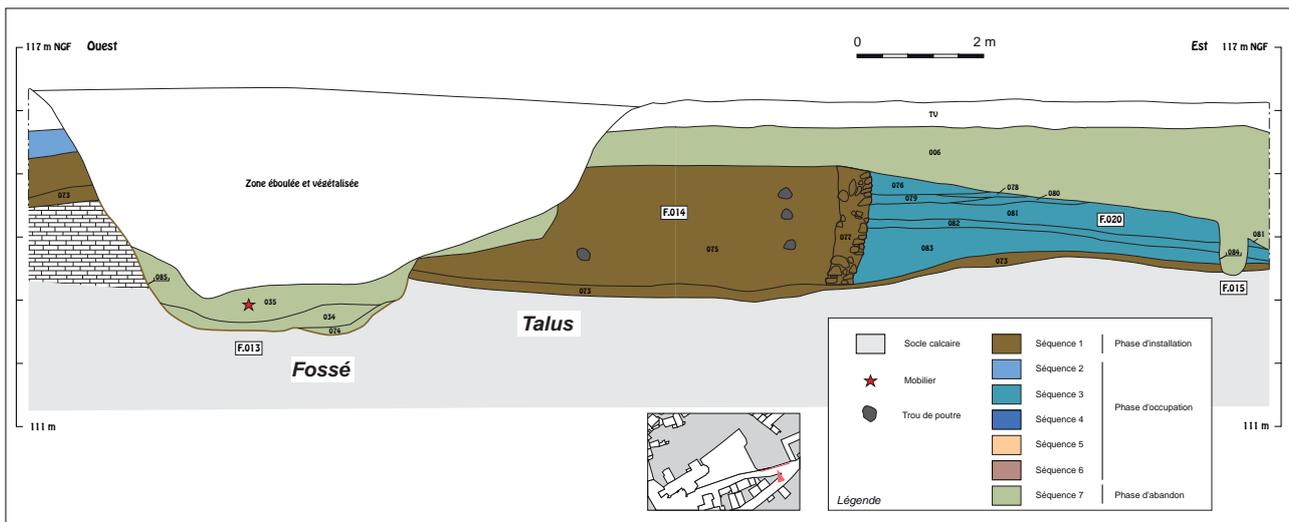


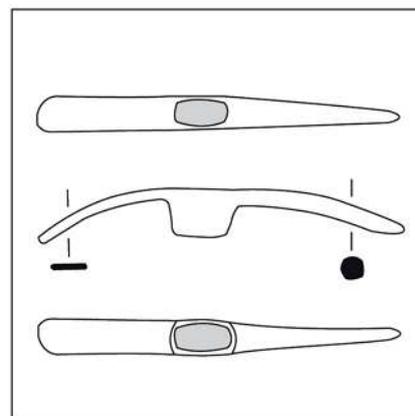
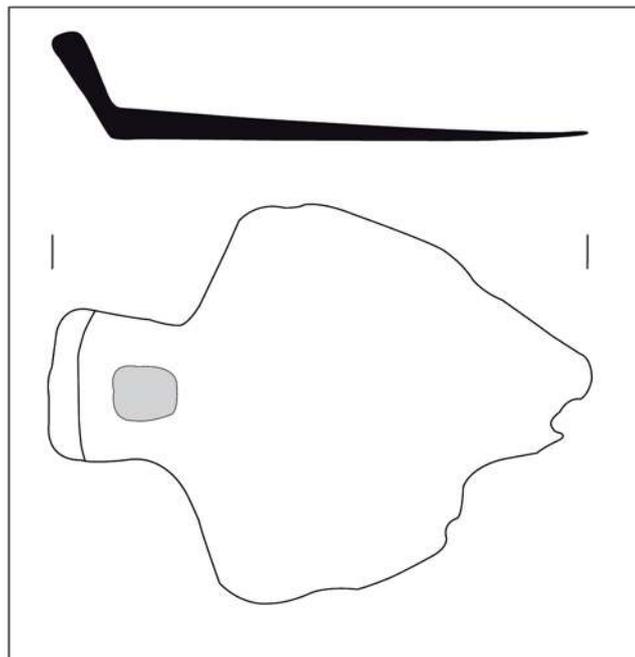
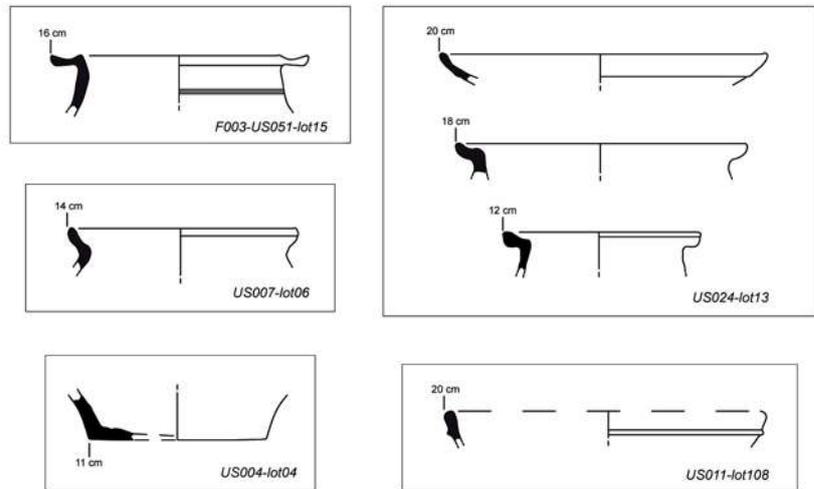
Fig. 7 : Coupe 4.

coc et original puisqu'il s'agit d'armer des remblais et non une maçonnerie.

En limite de ces remblais, des moellons plus gros ont été grossièrement assisés, sans mortier, pour former une sorte de muret circulaire (US 033 et 056, coupes 1 et 2) autour de la motte afin de conforter sa base. Au-dessus des portions de muret retrouvées, on observe un effet de paroi suggérant la présence d'une palissade en bois pour maintenir les terres et former sans doute une ligne de défense à la base de la motte.

Au-dessus de ces effets de paroi, les pentes du premier état ne sont pas conservées de façon homogène entre la coupe 1 et la coupe 2. On admettra que

ces différences proviennent des réaménagements du second état de la motte et que la pente la plus forte (pente de 45° dans la coupe 1, US 031) reflète plus sûrement la réalité médiévale. On admettra également que le centre de la plateforme sommitale du tertre n'a guère varié, celle-ci ne faisant que s'abaisser. Il est donc possible de restituer le rayon et le volume d'origine. On peut ainsi, pour le rayon, prendre comme référence les structures en moellons de calcaire (US 33 et 36, coupes 1 et 2) qui forment la limite maximale du premier état de la motte. Distantes d'environ 15 m du centre de la plateforme, elles permettent de restituer un diamètre de 30 m. En admettant enfin que le volume de la motte était



0 5 cm  
Sadil 2012

**Fig. 8** : Profil des céramiques datant des  $x^e$  et  $xi^e$  s., Houe et Pic-polka retrouvés dans le silo F06.

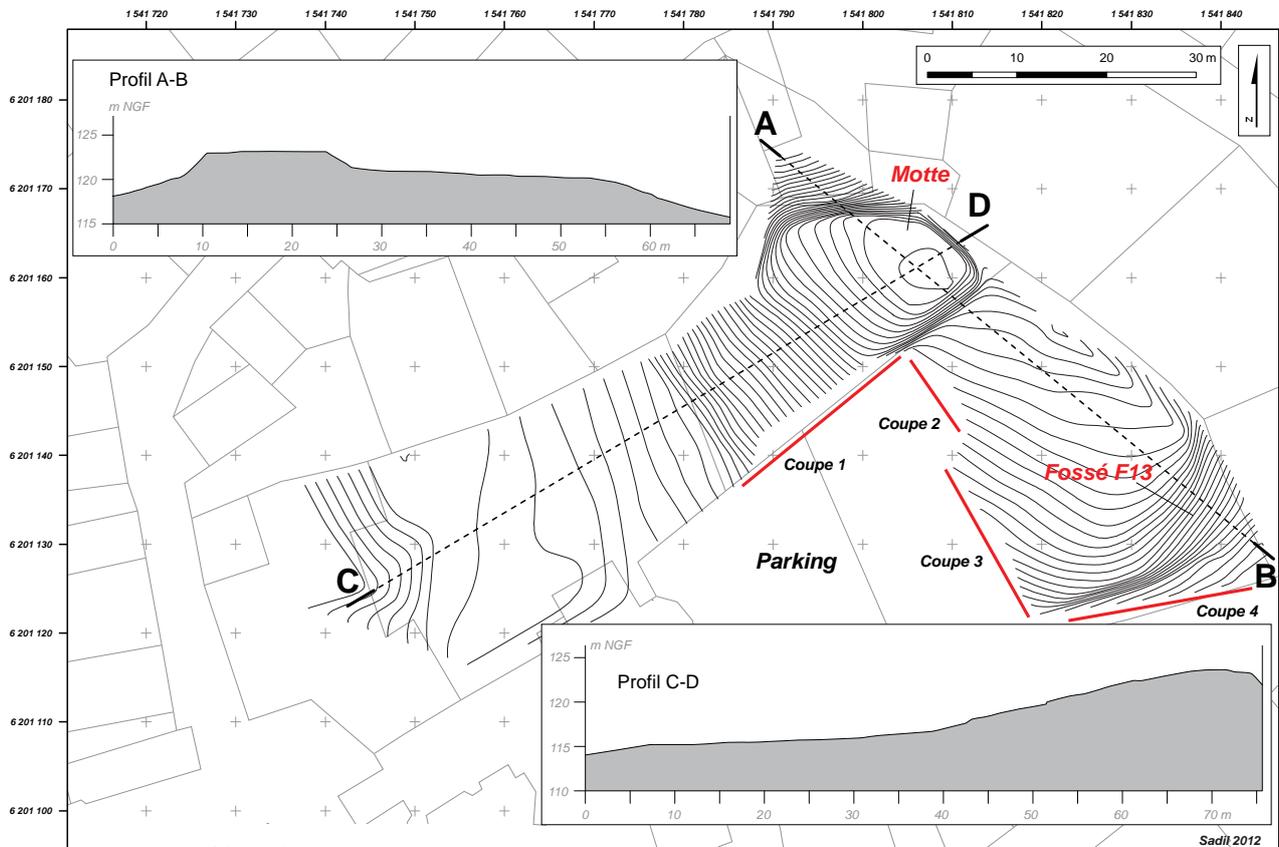


Fig. 9 : Modelé numérique des vestiges de la motte.

plutôt régulier, on peut donc proposer une forme tronconique avec une base de 30 m de diamètre (100 pieds ?), une pente maximale de 45°, une hauteur de 10 m et une plateforme sommitale de 10 m de diamètre (Fig. 10).

La plateforme sommitale devait être palissadée et supporter une tour de guet et de défense. La découverte d'une pierre de taille en moyen appareil, ayant roulé depuis le haut de la motte dans le fossé directement au sud, atteste peut-être de l'existence d'une tour en pierre, qui aurait pu être construite dans une seconde phase, après une tour en bois.

De part et d'autre de cette motte était creusé un réseau de fossés protégeant les différents espaces de vie (Fig. 11). En fonction du gabarit des trois fossés conservés dans les talus et de certaines orientations du parcellaire, on peut restituer le plan de la haute-cour et de la première basse-cour située au sud. Les fossés F10 et F13, dont les profils peuvent être rapprochés (coupes 1 et 4), n'en formaient certainement qu'un seul : l'orientation de F10 s'accorde sans doute avec une limite

parcellaire antérieure au parking (Fig. 11) et se prolongeait ainsi dans une direction NNO/SSE. L'orientation de F13 est déduite du relevé topographique, où l'on observe encore une dépression de direction SSO/NNE au sud-est de la parcelle (Fig. 9). Ils se rejoignaient au sud-ouest où existait peut-être une entrée. À l'est et au nord, ce grand fossé devait se prolonger afin de protéger le flanc oriental de la basse-cour et entourer la motte. Le fossé F08 (coupe 2), d'un gabarit plus restreint, séparait les deux espaces. Une entrée existait peut-être au milieu de ce fossé.

Ce premier système était protégé sur son côté oriental par une enceinte, comme le montre la présence du talus de cailloutis calcaire F14, retrouvé à l'est du fossé F13 (coupe 4). Il est conservé sur 2 m de hauteur et sa largeur à la base est d'environ 7 m. Il a été, lui aussi, construit avec le calcaire extrait du creusement des fossés, également concassé, tassé et cloisonné par des poutres en bois entrecroisées. Sur le bord extérieur, un muret de renfort en pierres sèches s'élève sur toute la hauteur conservée. Cette enceinte ne se limitait pas

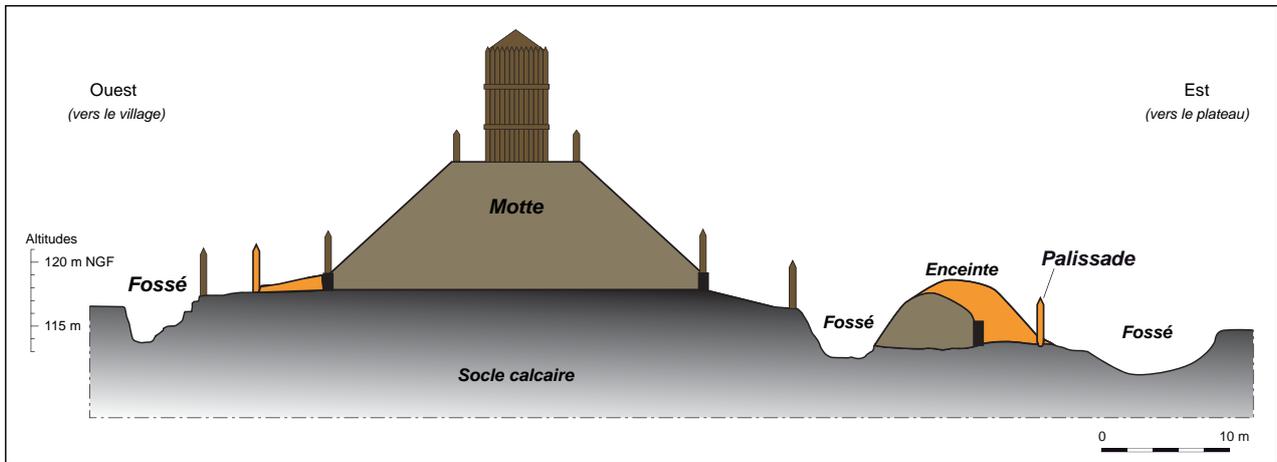


Fig. 10 : Coupe restituée de la motte (2 premiers états de construction).

à la défense du bord oriental de la motte castrale et formait certainement un rempart entourant une partie du village. Son tracé, à peu près circulaire, est encore lisible dans le parcellaire (Fig. 11). Dans le détail, on suppose que le relief du versant nord a imposé une forme incurvée le long des parcelles les plus hautes. Au sud, l'enceinte passait le long de la rue de " la Forge ", qui correspond à une ancienne route romaine présumée. L'enceinte formait ainsi une seconde basse-cour à l'ouest, englobant l'église, le cimetière et peut-être quelques habitations du village préexistant. On restitue deux entrées : une au sud, donnant sur la route, et une à l'ouest, desservant le reste du village.

La rue de la Motte, à l'est de l'enceinte, et la rue Gilles-de-Betz à l'ouest, reprennent sans doute l'ancien tracé de deux grands fossés renforçant la défense de chaque côté de la motte. Ils venaient barrer l'éperon, dont le relief des versants, surplombés par l'enceinte, suffisait à la protection des flancs nord et sud. Le fossé oriental est déduit de la topographie ; le fossé occidental est prouvé par l'existence de remblais profonds et anciens retrouvés dans une cave, au n° 3 de la rue Gilles-de-Betz.

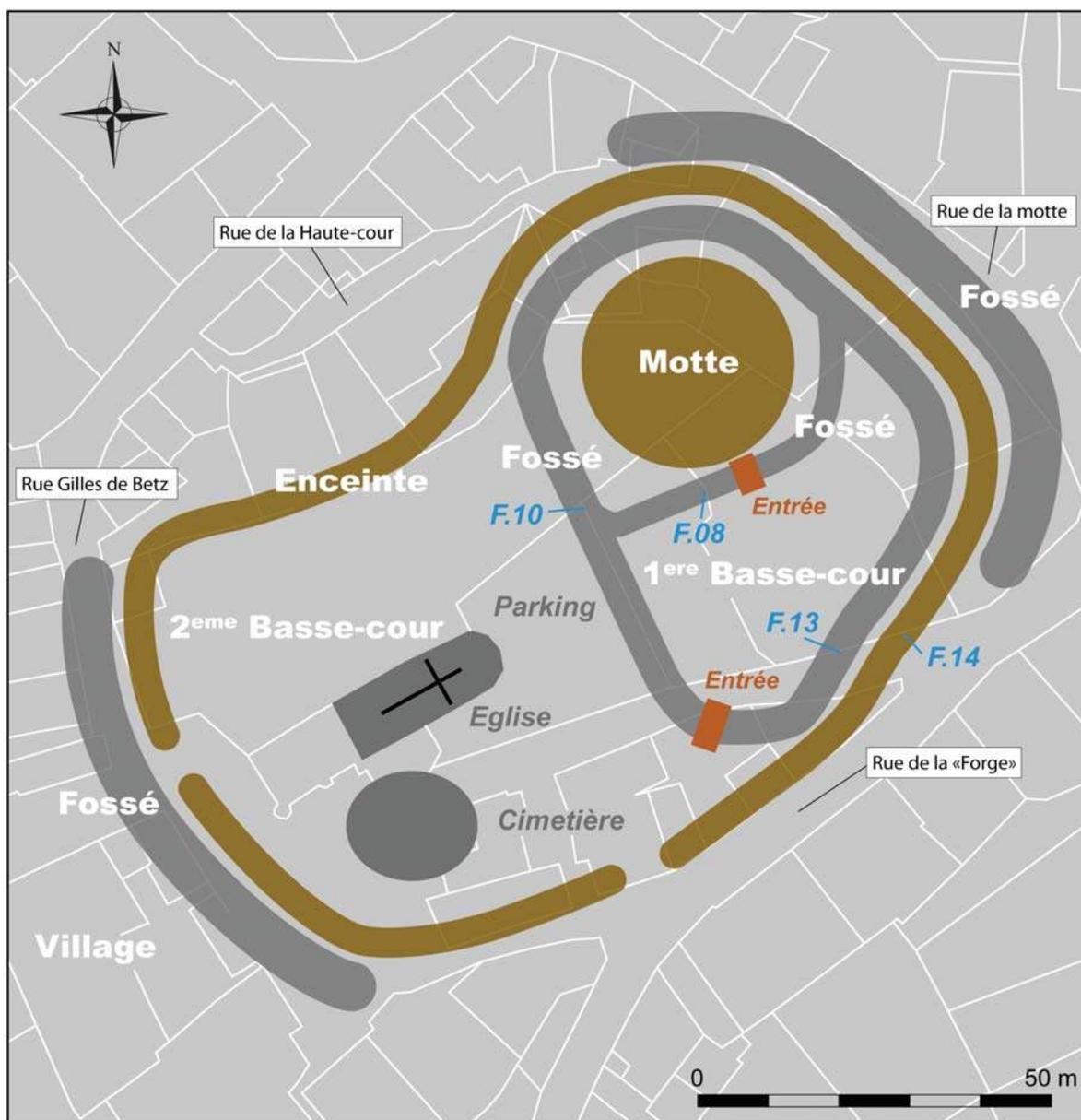
Quelques temps après, le système a été modifié : la largeur du talus de l'enceinte a été doublée, et il a été palissadé à l'opposé du fossé (F20 et F15, coupe 4). La motte a été agrandie ou restaurée (F19, coupe 2) et une plateforme palissadée, formant sans doute une nouvelle entrée vers le village, a été aménagée à l'ouest de la motte (F19, coupe 1). Le matériau utilisé pour ces modifications est surtout composé d'argile à silex, que l'on peut extraire à

quelques centaines de mètres à l'est du village. Pour le doublement de l'enceinte, à l'est, cette argile alterne avec des recharges de cailloutis calcaire qui pourraient provenir d'un élargissement du grand fossé de protection oriental. Il est impossible, dans l'état actuel, de définir le temps écoulé entre les deux étapes de construction. On l'imagine cependant assez court : la céramique oriente vers une utilisation brève du complexe et aucun vestige d'occupation n'a été décelé entre les deux phases de construction.

### 3. LA VIE QUOTIDIENNE : SILOS, CÉRAMIQUE, MOBILIER MÉTALLIQUE

Les vestiges d'occupation se regroupent en trois catégories : deux petits creusements (F12 et F16), sept silos (F01 à F06 et F09) et des sols, dont certains portent des traces de rubéfaction. En l'absence d'une fouille en plan, on ne peut rien dire des creusements et des traces de rubéfaction, qui peuvent correspondre à de nombreuses activités.

En revanche, le nombre de silos retrouvés à l'intérieur de la première basse-cour, indique un espace dévolu au stockage des denrées alimentaires. Cette zone ne semble pas délimitée par une clôture et devait se trouver à l'air libre, sans doute près d'un chemin pour faciliter le déchargement. Plus au nord, dans la haute-cour, un septième silo apparaît isolé au pied de la plateforme de la motte (F09, coupe 1).



Sadil 2012

Fig. 11 : Plan restitué de la motte castrale.

Parmi les silos dont il a été possible de restituer les dimensions, trois catégories se distinguent par leur morphologie :

- F09 : silo de petite taille (hauteur : 1,20 m ; diamètre : 0,85 m) en forme de goutte d'eau dont le volume<sup>3</sup> n'excède pas 0,5 m<sup>3</sup> ;

- F02, F03, F04 et F05 : silos élancés en forme de bouteille (hauteur moyenne : 2,03 m ; diamètre moyen : 1,47 m) dont le volume moyen atteint 2,1 m<sup>3</sup> ;

- F06 : gros silo au goulot très large (hauteur : 2,15 m ; diamètre : 1,80 m), qui atteint un volume d'environ 4 m<sup>3</sup>.

3. La formule du calcul du volume est celle proposée par JOLY, JESSET, DABEK 2008, à laquelle, contrairement à eux, on a rajouté la hauteur du goulot.

N° Fait	Diamètre ouverture	Diamètre maximal	Hauteur (cm)	Volume (m <sup>3</sup> )
06	135 cm	180 cm	215	4,2
05	80	150	210	2,2
02	80	140	235	2,3
04	75	150	180	1,9
03	90	150	190	2,2
09	60	85	120	0,5

Tableau des dimensions des silos

Dans un *corpus* aussi restreint, il est difficile de définir les raisons de cette variabilité, à la fois des formes et des volumes. Les études récentes de silos en milieu castral ne fournissent pas d'indications claires sur ces variations, tout au plus a-t-on pu noter, entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., une tendance à l'allongement des silos à Chinon, mais nous ne sommes pas ici dans un contexte chronologique aussi dilaté (DUFAY, CAPRON 2012 : 48 ; pour Blois, voir AUBOURG, JOSSET 2000 : 174). Significative en revanche doit être la taille assez importante de ces silos. Avec un volume moyen 2,2 m<sup>3</sup>, on se situe au même niveau qu'au château de Chinon pour des silos de la même époque (DUFAY, CAPRON 2012 : 48). La taille moyenne des silos en milieu rural a été estimée à moins d'un mètre cube (JOLY, JESSET, DABEK 2008). On est donc ici clairement sur un site d'habitat privilégié.

La céramique, habituelle, comprend cruches et pots à cuire, mais aussi un fragment de lampe à huile. La faune est celle normalement consommée à cette époque : bœufs, porcs, ovi-caprinés et volailles ; l'échantillon est trop faible (onze restes découverts) pour en tirer des proportions significatives. Deux outils en fer, ce qui est assez rare, ont été ramassés dans un des silos : une houe et un pic-polka (Fig. 8). Une houe semblable a été retrouvée dans le même contexte chronologique sur le site de la motte de Décines dans le Rhône (BOUVIER, FAURE-BOUCHARLAT, MONNIER 1992 : 262). Le pic-polka, connu pendant tout le Moyen Âge, fait plutôt partie de l'outillage du tailleur de pierre, mais il convient à toute forme d'extraction ou de creusement.

#### 4. INTÉRÊT DE LA MOTTE DE BETZ DANS LES ÉTUDES SUR LES MOTTES CASTRALES

L'étude des mottes castrales en France débuta véritablement à partir des années 1980 sous l'impulsion de Michel de Boüard et de Jean-Marie Peséz (PESEZ 1984). Elle se structurait autour d'un inventaire national, et visait à mettre en place une typologie des sites, en espérant qu'elle puisse servir à la chronologie.

Toutefois, la variété des configurations, les difficultés de datation et l'ampleur de l'entreprise ont ralenti cette dynamique ; seules certaines régions ont vraiment bénéficié de telles recherches (la Normandie, la Bourgogne ou encore la Provence notamment). Cette dynamique a parfois été relancée dans le cadre de la "carte archéologique nationale", sur des territoires plus restreints. Ainsi a été réalisé le premier inventaire des mottes en région Centre, à partir de 2004. Il est limité, pour l'instant, au département d'Eure-et-Loir, car la problématique principale était de comprendre le phénomène des mottes dans l'ancien comté bléso-chartrain. Il a été effectué en couplant les données des prospections, des sources planimétriques, toponymiques, textuelles et iconographiques. Il a permis de dresser une liste de 160 sites certains, et plus du double d'indices de sites, enregistrés dans la base de données "Patriarche" du Service régional de l'Archéologie (AUBOURG 2010). Comme les inventaires des années 1980-90, il révèle le nombre important de mottes sur le territoire, et constitue un outil efficace pour contextualiser les études monographiques. Une entreprise du même genre a été réalisée récemment pour la région Poitou-Charentes, au sud de la Touraine, qui a permis le repérage de plus de 450 sites ou indices de site, dont 186 attestés avant le XIII<sup>e</sup> s. (BAUDRY 2011).

Aucun inventaire de ce genre n'a été mené sur l'ensemble de l'ancien comté de Tours. Actuellement, pour le département d'Indre-et-Loire qui reprend à peu près les mêmes limites géographiques, seulement vingt sites et indices de sites sont répertoriés dans la base "Patriarche". Aucune motte n'a été fouillée dans le département (à part un sondage réalisé au XIX<sup>e</sup> s. sur la motte de Coulangé). Certaines sont avérées par le recoupement des sources textuelles et l'observation sur le terrain des vestiges de la motte ; d'autres, beaucoup moins sûres, sont simplement supposées par la toponymie. Après une nouvelle recherche bibliographique et en excluant les simples indices de sites, il est possible de déterminer 19 mottes certaines (Fig. 12) : on reste donc bien loin du nombre recensé en Eure-et-Loir.

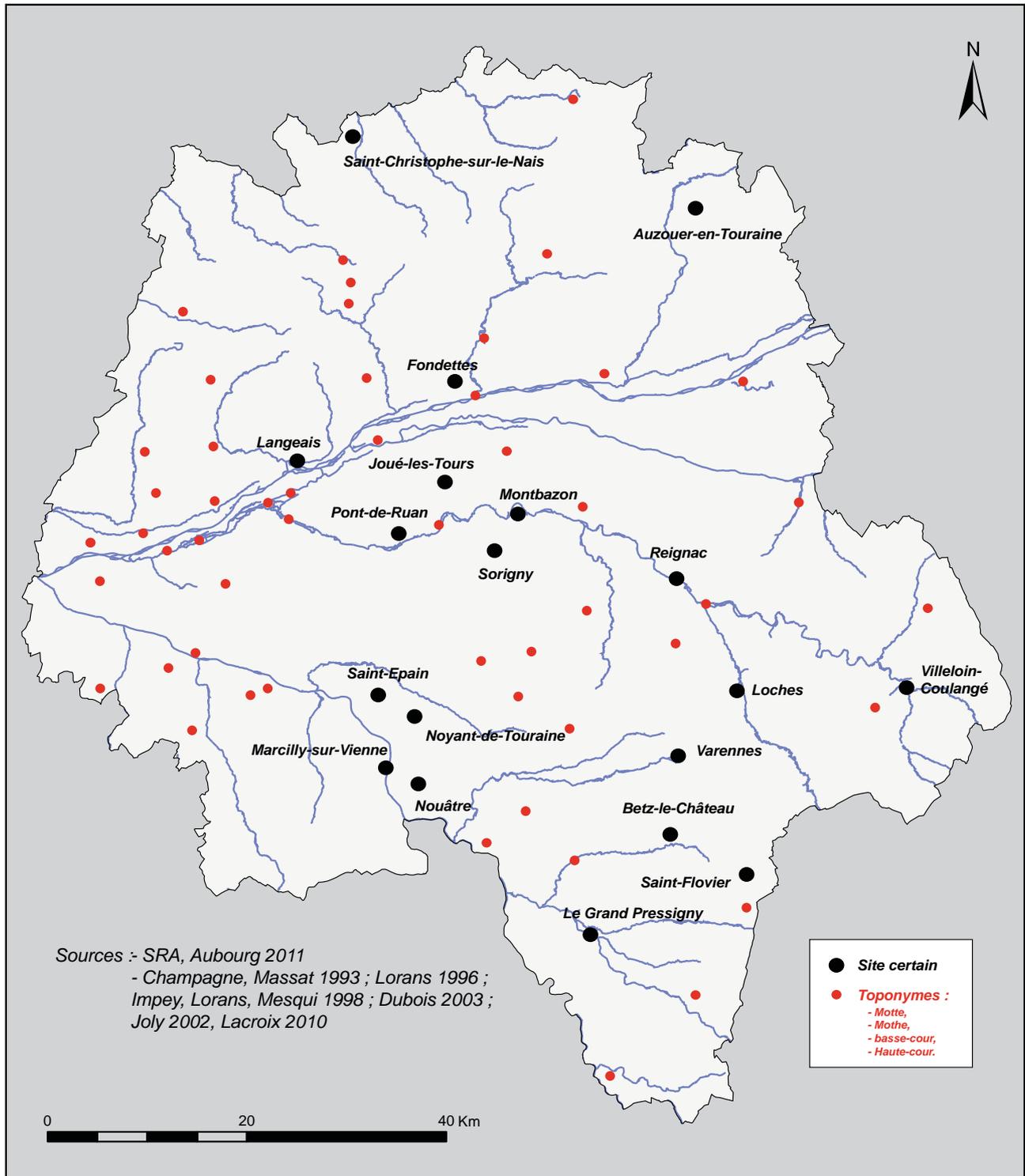


Fig. 12 : Inventaire des mottes certaines et des indices de mottes d'après la toponymie, en Indre-et-Loire.

La seule analyse territoriale effectuée dans le comté de Touraine, a été entreprise par Élisabeth Lorans dans son étude sur le Lochois médiéval (55 communes situées juste au nord de Betz, qui ne fait pas partie du *corpus*). Malgré une démarche d'inventaire identique à celle utilisée pour l'Eure-et-Loir, les recherches " ont abouti à une très maigre collecte, qui n'est pas exempte d'incertitudes " (LORANS 1996 : 97). Trois sites seulement ont été retenus (Montbazou, Varennes, Villeloin-Coulangé). D'après l'auteure, ce phénomène ne provient pas simplement d'une conservation aléatoire des vestiges ou des sources, mais reflète une particularité régionale qui, coïncidant avec la fondation précoce de châteaux de pierre, résulte " du maintien durable d'un pouvoir comtal fort " (LORANS 1996 : 89-109). Elle conclut d'ailleurs son chapitre en indiquant que " le Lochois n'a donc pas connu de " révolution castrale " aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. " (LORANS 1996 : 109).

Depuis, aucune étude sur les mottes n'a été entreprise, et le phénomène n'a pas été pris en compte dans les publications récentes sur la formation des territoires en Touraine. Il a été considéré, sans doute, qu'elles n'y ont pas participé et que l'absence de " révolution castrale " a touché tout le département (ZADORA-RIO 2008 ; MOREAU 2010). De fait, la résistance du pouvoir comtal angevin face à l'émergence des seigneuries châtelaines a été soulignée, pour la première moitié du XI<sup>e</sup> s. (GUILLOT 1972). Qu'il s'agisse du *pagus* d'Angers, et après la conquête, de celui de Tours, il faut attendre les années 1060 pour que " le comte perde progressivement le contrôle d'une bonne part de ses États, [...] les seigneuries châtelaines se multiplient, et font progressivement écran entre les hommes qui en dépendent et notre comte " (GUILLOT 1972 : 431). La faible densité des mottes connues correspondrait donc à une réalité médiévale.

Cette théorie, qui aurait l'avantage d'épargner aux chercheurs des inventaires fastidieux, trouve ses limites lors de la découverte de nouveaux sites, voire, comme pour Betz, lors du réexamen de sites connus. Comment, en effet, intégrer dans le réseau de châtellenies décrit pour le Lochois la motte découverte à Sorigny lors de l'étude documentaire sur l'emprise de la ZAC d'Isoparc, et encore visible sur le terrain, mais non datée (JOLY 2002) ? Comment, dans le sud, prendre en compte la présence très probable d'une motte sous le donjon du Grand-Pressigny dès le début du XI<sup>e</sup> s. (LACROIX 2010 : 11-13) ? Enfin, comment intégrer la mise en place d'une motte castrale à Betz-le-Château durant les gou-

vernements de Foulques Nerra et Geoffroy Martel, pourtant réputés pour avoir savamment maîtrisé l'émancipation des seigneurs châtelains (GUILLOT 1972 : 15-101) ? D'autant que, directement au sud-ouest de la Touraine, dans des zones en partie contrôlées par le comte d'Anjou, une quarantaine de mottes attestées et une douzaine d'indices ont été recensés au nord de Parthenay et de Poitiers (BAUDRY 2011 : 69).

La Touraine apparaît donc sur ce sujet, comme une exception un peu étrange : il est tentant de reprendre l'enquête. Comme préalable, on peut, par une carte de répartition des toponymes évoquant la motte castrale (*motte, mothe, basse-cour, haute-cour*), fixer des points d'amer pour une nouvelle étude (Fig. 12). Une cinquantaine de sites potentiels peuvent ainsi être ajoutés aux sites certains déjà connus.

Dans ce contexte, les découvertes réalisées sur le site de la motte de Betz-le-Château apparaissent comme une occasion rare où il est possible de mettre en relation des données historiques et archéologiques.

## 5. QUE SAIT-ON DE BETZ-LE-CHÂTEAU AU MOYEN ÂGE ?

Les sources concernant l'histoire de Betz sont peu nombreuses. Le plan le plus ancien conservé date de 1766 et représente deux parcelles de bois détenues par la collégiale Saint-Martin de Tours (ADIL G568). Pour le village, il n'y a pas de plan antérieur au cadastre de 1813. La mention la plus ancienne du village provient du cartulaire de l'abbaye de Cormery (n° 27), dans lequel un certain Mainard donne à l'abbaye une possession qu'il détient dans la viguerie de Betz (*in vicaria Becinse*) en 868 (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878 : 237).

Trois sites principaux dominent le paysage historique de Betz-le-Château : d'abord le bourg, formé sur l'éperon rocheux, qui conserve en son milieu, derrière l'église du XII<sup>e</sup> s., la motte castrale ; ensuite un château d'origine médiévale situé en contrebas du village ; et enfin un éperon naturel (la Châtre) barré de deux fossés et d'un rempart de terre à 1 km à l'est du village (Fig. 13).

À la lecture des publications, il est possible de définir trois périodes dans l'historiographie de Betz. La première période a durablement marqué les esprits et correspond aux écrits des membres de la Société Archéologique de Touraine à la fin du XIX<sup>e</sup> s. (CHEVALIER 1863 ; ESPINAY, CHEVALIER 1869). Ils ra-

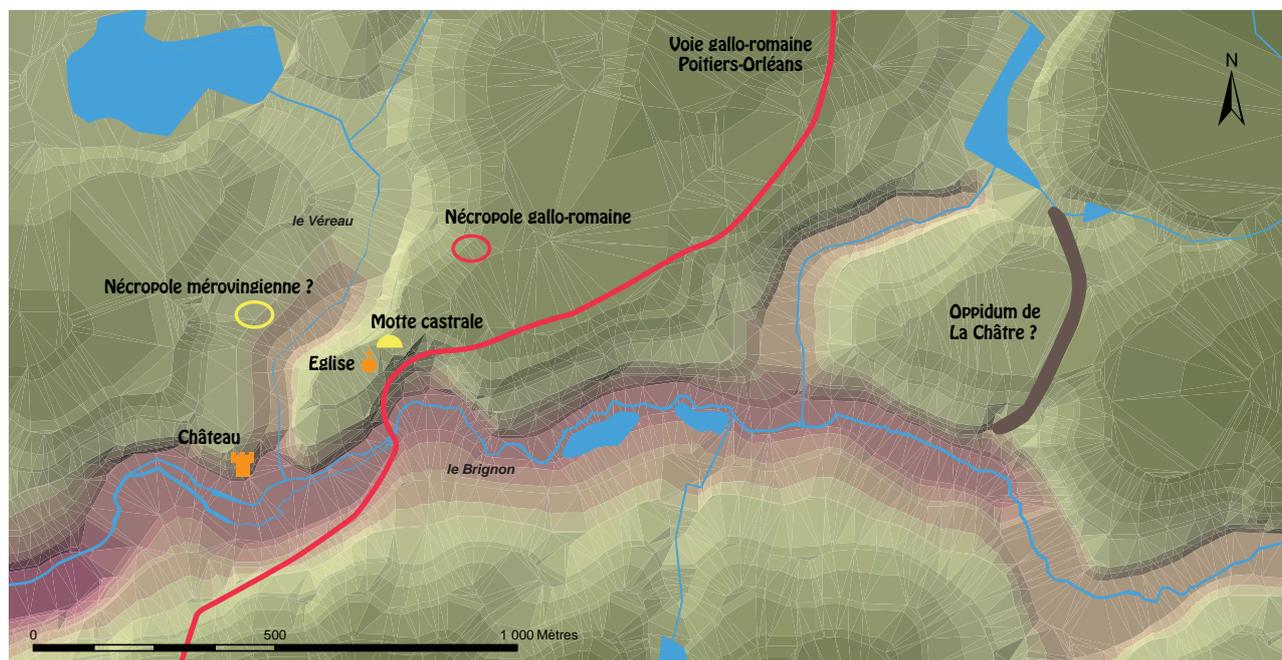


Fig. 13 : Carte archéologique de Betz-le-Château et ses environs proches.

Sadil 2012 à partir de la BDalt de l'IGN

contient une histoire archétypale organisée autour de deux mythes principaux :

- celui d'un passé glorieux celtique matérialisé par les deux éperons naturels (le bourg et *la Châtre*), interprétés comme des *oppida* gaulois ;
- celui d'un *vicus* important se transformant en une seigneurie médiévale autonome dans une région pourtant proche, au XI<sup>e</sup> s., des possessions directes du comte d'Anjou.

La seconde période est représentée par la publication de notices dans plusieurs inventaires et dictionnaires archéologiques régionaux au cours du XX<sup>e</sup> s., de 1930 (RANJARD 1930) à 1987 (COUDERC *et al.* 1987). Il s'agit d'une période de réexposition des faits les plus connus, sans que de nouvelles découvertes permettent une réelle critique des sources. Un seul article échappe au registre de la simple notice, celui d'André Montoux sur le château médiéval (MONToux 1977).

La troisième période est plus fructueuse, caractérisée par la publication de nouvelles données archéologiques et d'une relecture architecturale des trois principaux sites du village. Deux membres du Service régional de l'Inventaire sont à l'origine de ces travaux : Marie-Pierre Feuillet, responsable de la fouille d'une nécropole gallo-romaine au cœur du cimetière actuel (FEUILLET 1987a et b) ; puis Marie Bardisa, qui a recensé et étudié l'ensemble du

bâti ancien du canton du Grand-Pressigny (BARDISA 1997 : 29-71 et 164-173). Enfin, Betz apparaît brièvement dans des synthèses historiques menées à l'échelle du département (ZADORA-RIO 2008 ; LARUAZ 2009).

Les auteurs des deux dernières périodes ont essayé de nuancer les propos de la première génération, sans toutefois y parvenir complètement. Certaines erreurs ont été reproduites jusqu'en 1997, et se trouvent encore dans les présentations historiques consultables sur Internet ou à l'Inventaire général.

L'occupation protohistorique de l'éperon de La Châtre est probable. Dans le cadre d'une relecture récente des indices d'*oppida* dans la cité des Turons, le site apparaît, pour Jean-Marie Laruz, comme une hypothèse plausible (LARUAZ 2009 : 189-190). Il n'en va pas de même de l'éperon de Betz : le peu de mobilier de cette époque est hors contexte ou provient de sondages anciens non documentés, et la motte a été confondue avec un *tumulus*.

L'ancienne voie romaine menant d'Orléans à Poitiers passe par la pointe sud de la cité des Turons, après avoir traversé le Berry. Cependant, les auteurs ont des difficultés à la restituer exactement et certains proposent – sans doute influencés par l'hypothèse de l'*oppidum* de La Châtre – que celle-ci passe par Betz. Jacques Boussard pense, qu'après avoir traversé le Cher à Thésée, elle passerait en

Touraine sur les communes de Chemillé-sur-Indrois, Sennevières, Saint-Jean-Saint-Germain, Verneuil-sur-Indre et Betz-le-Château (BOUSSARD 1947 : 452-453). Les chercheurs actuels restent très prudents dans la restitution des itinéraires antiques et, pour celle qui nous concerne, seuls un petit tronçon hypothétique (entre la Guerche et le Grand-Pressigny) et deux franchissements de rivières (au Grand-Pressigny et à Chemillé-sur-Indrois) ont été retenus dans l'Atlas Archéologique de Touraine (COURTOIS 2007 ; SEIGNE 2009). Sans autres preuves, nous considérons que le chemin venant du Brignon par "la Forge", et rejoignant le plateau par le sud du village, peut correspondre à cette ancienne voie.

La fouille d'une portion de nécropole à crémations (FEUILLET 1987a et b) et la découverte d'éléments d'architecture antiques dans des travaux de restaurations de l'église (BOUSREZ, LASTEYRIE 1894 : 395 et 398) permettent de conclure à la présence d'une occupation antique sous le village, liée sans doute à l'éperon et la proximité de la voie. Son importance est inconnue.

Parmi les légendes bâtissant l'histoire de Betz, celle qui attribue le statut de *vicus* au village, à l'époque mérovingienne, a été particulièrement tenace. Elle repose sur l'existence d'un *triens* d'or mérovingien battu par un certain *Elarianus*, à *Baciate vico*, ce qui fut traduit par "vicus de Betz" (PONTON-D'AMÉCOURT 1870 : 8 et 51). En 1878, Jean-Xavier Carré de Busserolle reprend l'hypothèse, qui sera dès lors largement diffusée (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878 : 237) ; elle a été acceptée jusque récemment (BARDISA 1997 : 45).

Pourtant il existait, dès le début, des doutes sur la provenance de cette monnaie. Elle n'a pas été retrouvée dans le village, contrairement à ce qui est sous-entendu dans certains articles (FEUILLET 1987 : 4 et BARDISA 1995 : 148) : elle provient de la collection privée de Ponton-d'Amécourt et son origine est inconnue. D'autre part, ce dernier souligne que "le B initial n'est pas fermé à sa partie inférieure, de sorte qu'on pourrait lire *Raciate* et attribuer cette monnaie au pays de Retz et à l'atelier de Rezé" en Loire-Atlantique, hypothèse que l'auteur s'empresse d'éliminer en affirmant que "le style ne permet pas l'équivoque ; c'est en Touraine qu'il faut chercher *Baciate*". En 2008, Élisabeth Zadora-Rio a proposé de réviser cette lecture et de trancher en faveur de *Raciate* (ZADORA-RIO 2008 : 80), en renvoyant à la collection de monnaies de l'atelier de Rezé décrite par Maurice Prou (PROU 1892, n° 2338-2344) où apparaît un autre *triens* d'or, dont la légende *Raciate Vico* est également signé *Elarianus* (Fig. 14).

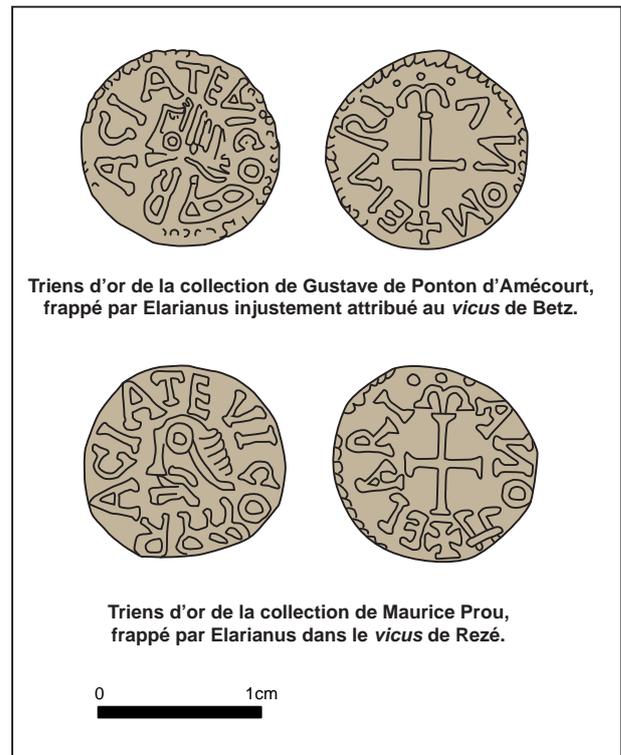


Fig. 14 : Monnaies mérovingiennes frappées par Elarianus.

Dans les synthèses récentes, Betz-le-Château a donc été écarté des probables *vici* mérovingiens. Rappelons que, pour le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., dans le diocèse de Tours, la reconnaissance des *vici* a essentiellement été possible grâce aux mentions de Grégoire de Tours. Sa liste n'est pas exhaustive et informe surtout sur les *vici* qui ont "bénéficié de fondations d'églises par les évêques" (ZADORA-RIO 2008 : 77). Les autres *vici* ne sont connus que par leur mention sur des monnaies mérovingiennes. Rien ne permet de définir le statut de Betz (*vicus* ou *villa*) aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., puisqu'il n'est ni cité par Grégoire de Tours, ni inscrit sur des monnaies.

On suppose cependant qu'un habitat a dû se développer dans la continuité de l'occupation antique. Deux indices permettent de présumer sa présence entre le VII<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> s. :

- la découverte fortuite de sarcophages mérovingiens à trois cents mètres à l'ouest du bourg actuel (découverte des années 1950, informations orales, n° SRA : 37026005 AH) ;

- le vocable de l'église actuelle, Saint-Étienne, considérée comme marqueur possible d'un culte ancien, à l'origine de dédicaces effectuées entre 600 et 900 ap. J.-C. (ZADORA-RIO 2008 : 58-61).

Mais la preuve la plus claire provient de la mention déjà citée de 868 où Betz-le-Château apparaît comme le chef-lieu d'une viguerie : *vicaria Becinse* (*cart. Cormery* n° 27).

La viguerie (*vicaria*) correspond à l'échelon intermédiaire des trois degrés de référence spatiale utilisés dans les textes, entre le VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s., avec la *pagus* et la *villa*. À cette époque, l'encadrement territorial ne correspond pas toujours à un système d'emboîtement, où les limites des *vicariae* s'inscriraient dans celles des *pagi*, et celles des *villae* dans celles des *vicariae*. Les vigueries " ne constituaient pas un pavage régulier de l'espace " (ZADORA-RIO 2008 : 110). Les limites peuvent se chevaucher et certaines *villae* sont éloignées des vigueries dont elles dépendent. C'est le cas pour Betz-le-Château, où la *villa quae Nogarius dicitur* (Noyers, commune de Nouâtre, soit à presque 30 km de distance) est localisée *in pago Turonico, in vicaria Becinse*<sup>4</sup>.

Le rôle des viguiers (*vicarii*) reste difficile à cerner. Ils sont des agents auxiliaires des comtes et ont des compétences judiciaires, militaires et sans doute fiscales, mais rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu une répartition territoriale de leur fonction : plusieurs viguiers peuvent apparaître dans un même acte de vente de terres, sans que celles-ci soient expressément citées dans leur juridiction. Certains textes semblent cependant témoigner qu'ils ont eu en charge la gestion du territoire rural (ZADORA-RIO 2008 : 93).

Quoiqu'il en soit, Betz-le-Château a fait partie des vingt-trois chefs-lieux de viguerie connus par les textes pour le *pagus* de Tours entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. À ce titre, il s'y exerçait une autorité de nature publique.

## 6. BETZ-LE-CHÂTEAU DANS LES ENJEUX TERRITORIAUX DES X<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> SIÈCLES

À la fin du X<sup>e</sup> s., la viguerie va s'effacer au profit d'une polarisation de l'espace autour des châteaux et des églises. Ainsi, entre *incastellamento* et *inecclesiamento*, les réseaux des châtellenies et des paroisses vont se mettre en place, comme une

4. *Sunt autem res in pago Turonico, in vicaria Becinse, in villa quae Nogarius dicitur, hoc est mansus nostrae proprietatis, una cum domibus, aedificiis, vineis, terris, pratis...* Jean-Xavier Carré de Busserolle propose de placer la *villa* de Nogarius à Nauriaie sur la commune de Paulmy, plus proche de Betz-le-Château (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878 : 237). L'interprétation d'Élisabeth Zadora-Rio qui rapporte l'existence d'une autre source citant *Nogarius* près de Nouâtre est privilégiée (ZADORA-RIO 2008 : 107).

conséquence de l'émiettement des pouvoirs princiers et comtaux. Le rôle des élites locales et de l'église dans ce double système a évidemment été crucial lors de la délimitation des territoires et la fixation des exercices judiciaires et banaux. C'est sans doute dans ce contexte que le village de Betz a été mis en défense, avec la motte castrale protégeant l'entrée de l'éperon.

C'est en tous cas ce que montre la datation des céramiques retrouvées lors de l'opération dont le corpus homogène couvre une période cantonnée entre la deuxième moitié du X<sup>e</sup> s. et la première moitié du XI<sup>e</sup> s.

Cette fourchette chronologique coïncide assez bien avec la vie de Gilles de Betz, le premier seigneur connu de l'histoire du village<sup>5</sup>. On peut imaginer qu'il est un descendant des viguiers carolingiens, et qu'à la faveur de l'émergence d'un nouvel ordre, il a su s'émanciper du pouvoir comtal et organiser pour son compte, à la fin du X<sup>e</sup> s., la protection du village. À sa mort en 1037, ses descendants directs ont réussi à conserver la position dominante de leur aïeul, puisque la châtellenie de Betz n'a changé de mains qu'en 1503, lors du mariage de Renée de Betz avec le seigneur de la Roche-Agait et de Châtillon, François de Couhé (BARDISA 1997 : 164).

La vie de Gilles de Betz a donc été contemporaine de celles des deux grands puissants de la région : Foulques Nerra, comte d'Anjou, et Eudes II, comte de Blois. Il a pu construire sa motte à peu près au moment où Foulques entreprit sa lutte contre le père d'Eudes II, Eudes 1<sup>er</sup>, vers 990. Foulques s'acharna alors à reprendre les possessions acquises par le comte de Blois Thibaud le Tricheur à la génération précédente. Il construisit, peut-être dès 994, un donjon à Langeais, sur les terres d'Eudes 1<sup>er</sup> (IMPEY, LORANS, MESQUI 1998) et s'empara temporairement de Tours en 996. Dans les premières années du XI<sup>e</sup> s., Foulques renforça ses positions en Touraine et dans le nord du Poitou, et écrasa les troupes d'Eudes II à Pontlevoy en 1016. Le conflit dura jusqu'à la mort des deux hommes (Eudes II en 1037, Foulques en 1040) et se poursuivit à la génération suivante où Geffroy Martel, fils de Foulques, prendra possession de l'ensemble de la Touraine en 1044.

Durant cette première moitié du XI<sup>e</sup> s., le village de Betz était juste de l'autre côté de la limite sud-est

5. Gilles de Betz n'est connu que par la découverte, lors d'une restauration de l'église au XIX<sup>e</sup> s., d'une stèle funéraire gravée en 1503 qui relate de façon lacunaire la chronologie de six des anciens seigneurs de Betz. On apprend ainsi que Gilles de Betz serait mort en 1037 (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1870 : 236).

des possessions directes du comte d'Anjou en Touraine. Mais il s'agissait de régions fidèles à sa cause et assez éloignées des conflits armés entre Foulques et Eudes. Les combats se sont en effet déroulés plus au nord et au nord-est et n'ont jamais franchi le verrou de la forteresse de Loches. La région située au nord du village a été protégée par Foulques grâce à la fondation de trois châteaux (Montbazou, Sainte-Maure et Montrésor), au renforcement de celui de Loches par un donjon, et peut-être de celui de La Haye, qu'il détient en 994 (GUILLOT 1972 : 467) (Fig. 15). Au sud et à l'est, les choses sont plus floues, mais montrent un soutien à la cause angevine : à Preuilly, Agfredus, seigneur du château en 1008, est lié avec les seigneurs de Buzançais qui détiennent le château de Châtillon, et qui ont toujours été fidèles à la Maison d'Anjou (GUILLOT 1972 : 90). Au sud-ouest en revanche, on ne connaît rien des relations entre les élites locales et le comte ; il existe un château à La Guerche et peut-être une motte au Grand-Pressigny.

L'édification de la motte de Betz est sans doute intervenue avant que le sud de la Touraine ne se couvre des donjons de Foulques. Il n'y a en effet pas de raisons de penser que, dans une zone acquise aux Angevins, elle représente une tentative d'émancipation d'un petit aristocrate local, voire le début de la constitution d'un réseau de constructions hostiles au comte. De ce qu'on sait de son pouvoir, il est probable que les fortifications de la première moitié du XI<sup>e</sup> s., dans la région, n'ont pu être réalisées qu'avec son assentiment, comme cela est supposé dans le Lochois, à Brayes (Reignac) et à la Tour-Eblon à Saint-Branchs (LORANS 1996 : 95-96 et 107-108).

À notre avis, la construction de la motte castrale de Betz s'inscrit plutôt dans les changements politiques antérieurs à Foulques Nerra. Elle serait une réaction, à l'échelon local, de ce qui se joue dans le Royaume depuis l'accès du robertien Hugues le Grand au titre de *dux Francorum* en 936.

Les Robertiens détiennent le commandement de la Neustrie depuis Robert le Fort. À cette époque, en 860, Robert est également comte d'Anjou et de Tours. Il laisse successivement ses fonctions à son beau-frère, le puissant Hugues L'Abbé, puis à son fils aîné Eudes, qui sera roi de France de 888 à 898. À partir des années 880, les comtes robertiens délèguent l'administration de leurs territoires à des vicomtes, Ingelger pour la Touraine et l'Anjou. Le fils de ce dernier, Foulques le Roux, prend le pouvoir vers 898 en tant que vicomte de Tours et d'Angers et se qualifie lui-même de comte d'Anjou en 929, alors que la vicomté de Tours est octroyée

au vicomte de Blois, Thibaud l'Ancien, à partir de 909 (NOIZET 2007 : 65-85). Pendant ce temps, les Robertiens continuent de diriger la Neustrie, notamment par l'intermédiaire d'Eudes, qui fait nommer son frère Robert *ducatus* par le roi en 898. Hugues le Grand, son fils, reprend ensuite ses fonctions à sa mort en 914, et accède au titre de *dux Francorum* en 936. À partir de cette date, Hugues le Grand va faire accéder les vicomtes de sa principauté au titre de comte, afin de les faire intégrer aux organes de décision de la royauté pour noyauter le gouvernement (SASSIER 1997 : 147-157). Ainsi les vicomtes de Paris et de Sens, mais également Foulques II le Bon et Thibaud le Tricheur, accèdent à l'*honor* comtal grâce à Hugues le Grand, à partir de 942. Hélène Noizet a bien montré comment celui-ci se dégage de son activité tourangelle à partir de 941, pour se concentrer sur les affaires du Royaume qu'il essaie de récupérer (NOIZET 2007 : 65-85).

La montée en puissance de tous ces personnages et leur émancipation par rapport aux derniers rois carolingiens ont modifié leur comportement dans la gestion de leur territoire. Même s'ils restent fidèles à Hugues le Grand et se désignent comme son vassal, ces nouveaux comtes commencent à se sentir à l'étroit dans leur domaine et cherchent à agrandir leur territoire. De plus, pour Yves Sassier, Hugues le Grand a favorisé la promotion de Thibaud le Tricheur qui, à sa mort, accède à la régence du duché le temps de la minorité d'Hugues Capet, ce qui a attisé la jalousie des Angevins.

La Touraine a donc, depuis les Robertiens, été octroyée à tour de rôle aux détenteurs de l'Anjou (ingelgeriens) et du Blésois (thibaldiens). À l'échelon du pagus, la situation devient compliquée au milieu du X<sup>e</sup> s., quand Geoffroy Grisegonelle, père de Foulques Nerra, devient comte d'Anjou en 960, c'est-à-dire en même temps que Hugues Capet accède au titre de *dux Francorum*. À ce moment, certaines places-fortes de Touraine appartiennent toujours au lignage angevin, dans l'est et le sud-est (Amboise, Loches et La Haye), alors que Thibaud le Tricheur détient les villes de Tours et de Chinon, ainsi que le Saumurois en Anjou. Cette situation sépare la partie angevine de la Touraine du comté d'Anjou.

Ces bouleversements politiques ont atteint toutes les couches du système spatial carolingien, et ont dû être ressentis par les élites locales. Les réseaux entrecroisés des dépendances de certaines vigueries (Dolus et Loches par exemple) témoignent bien de l'enchevêtrement des pouvoirs (ZADORA-RIO 2008 : 109-110). On peut imaginer que la complexité de

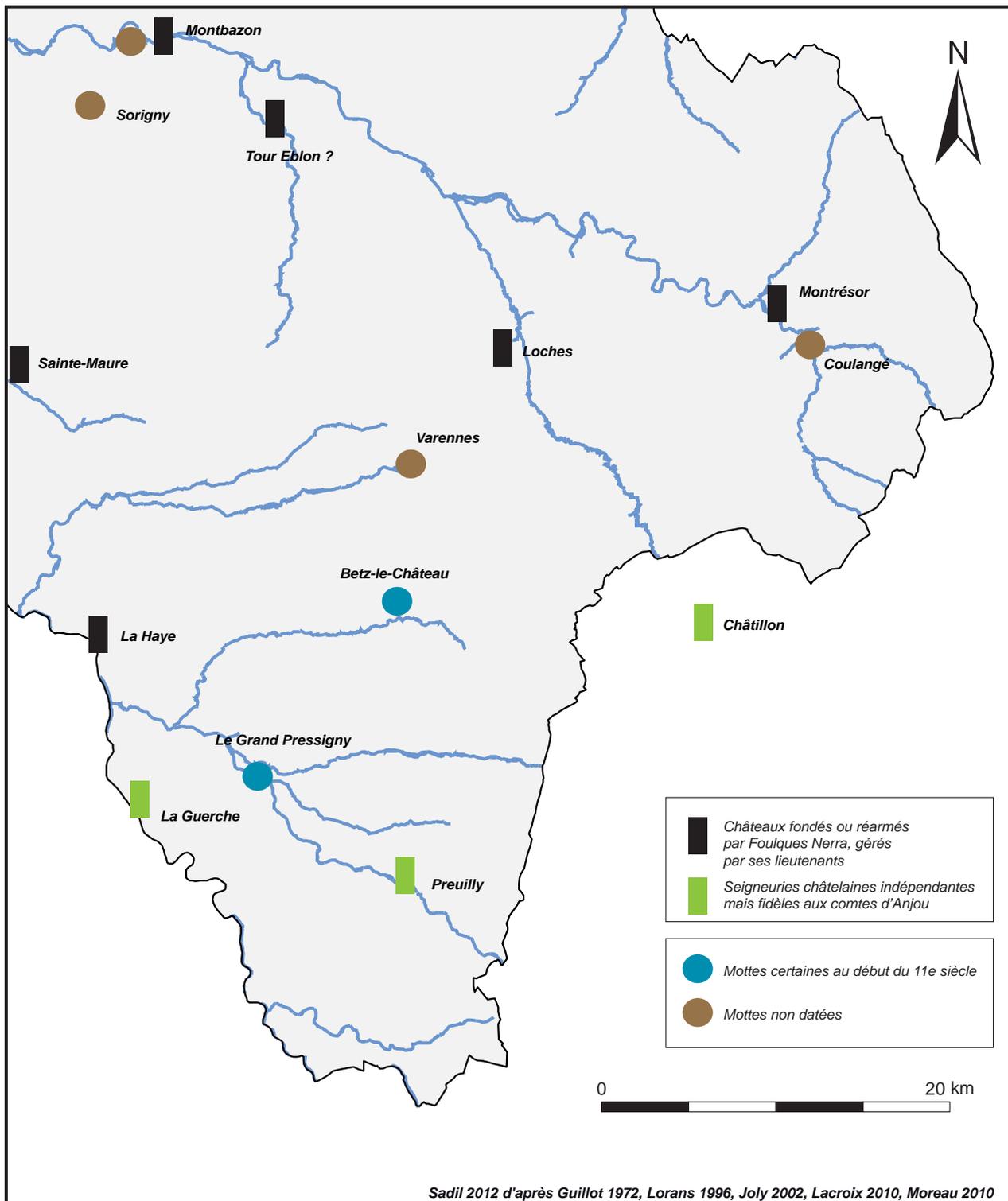


Fig. 15 : Réseau des châtelennies dans la première moitié du xi<sup>e</sup> s., dans le sud de la Touraine.

certaines situations a renforcé un niveau de décision plus local, dont les comtes, occupés à leur propre émancipation, ont été petit à petit écartés. Certains personnages du sud de la Touraine sont déjà à la tête d'une forteresse, et apparaissent plutôt indépendants au moment où Foulques renforce son pouvoir (Preuilley, seigneurie en attestée en 1008, GUILLOT 1972 : 456 ; et donc, Betz-le-Château).

À la fin du x<sup>e</sup> s., Betz est au centre de l'influence de quatre châteaux (Loches, La Haye, Preuilley et Châtillon) qui forment la frontière d'un pouvoir angevin finalement assez éloigné (Fig. 16). Il est possible d'imaginer qu'à leur échelon, les notables de Betz, peut-être encore viguiers, ont cherché à s'émanciper ou à se protéger de leurs voisins, profitant du changement d'ordre qui s'installe. En construisant une motte castrale, ils ont cherché à garantir leur autonomie locale, avant la reprise en main par Foulques Nerra et la construction de ses premiers donjons en pierre.

Autrement dit, il est possible, et la motte de Betz en serait un exemple, qu'une courte phase, précoce, de "révolution castrale", ait eu lieu avant la fin du x<sup>e</sup> s., révolution contrecarrée par la puissance centralisatrice des comtes d'Anjou. Alors, en 1037, à la mort de Gilles de Betz, la motte, n'ayant plus sa place dans ce paysage politique, cesse d'être utilisée sans que, pour autant, l'espace soit colonisé par une autre occupation. Elle sera relayée par un château en pierre contrôlant le passage du Brignon, en contrebas.

## 7. L'ÉVOLUTION DU VILLAGE

La motte apparaît donc comme une structure essentielle de la morphologie et de l'histoire de Betz-le-Château. Les découvertes réalisées permettent de mieux cerner le contexte de sa construction et la durée de son occupation.

C'est au cours du haut Moyen Âge que la concentration de la population dans un habitat organisé sur l'éperon a dû se confirmer, consolidée notamment par la construction de la première église Saint-Étienne, sans doute située sous la paroissiale actuelle (Fig. 17). À la fin du ix<sup>e</sup> s., le village, mentionné comme chef-lieu de viguerie, doit s'étendre sur les deux tiers occidentaux de l'éperon (environ un hectare). Les vestiges de cette époque transparaissent peut-être encore à travers le parcellaire en lanières visible dans cette partie du village (Fig. 2). Dans ce schéma, on peut envisager que les habitations se sont organisées de chaque côté d'un axe de

circulation toujours matérialisé par la rue principale. L'église, le cimetière et peut-être la résidence du viguier se trouvaient dans la partie orientale, celle qui sera intégrée par la suite dans le système de basses-cours de la motte castrale.

À la fin du x<sup>e</sup> s., Gilles de Betz protège le village et manifeste son pouvoir en barrant l'entrée de l'éperon par la motte castrale. Il marque ainsi son autonomie par rapport aux châtelainies voisines et s'assure du contrôle de la principale voie et du passage sur le Brignon. Il impose également son contrôle sur la population du village, sur laquelle il prélève des taxes en échange de sa protection.

Assez vite, sans doute dès sa mort en 1037, une partie du dispositif est abandonnée. La haute-cour et la basse-cour méridionale sont délaissées, alors que la vie semble continuer dans la deuxième basse-cour, qui verra la construction d'une nouvelle église au xii<sup>e</sup> s. Ce changement s'explique peut-être par un déplacement de la demeure seigneuriale dans une nouvelle fortification, installée en contrebas de l'éperon, sur le Brignon. Les parties les plus anciennes de ce château, agrandi au milieu du xiv<sup>e</sup> s. et au milieu du xv<sup>e</sup> s., ne sont pas datées. Elles sont composées d'un moyen appareil de pierre de taille qu'il faudrait examiner en détail pour établir si elles datent de la deuxième moitié du xi<sup>e</sup> s.

L'abandon de la motte n'est au demeurant pas total, comme le prouve sa pérennité au cœur du village ; elle a été continuellement entretenue. Des exemples de cette pratique ont été décelés en Poitou-Charentes où Marie-Pierre Baudry pense que la motte "représente le fief, et apparaît souvent ainsi dans les aveux et dénombrements de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne", même si elle n'a depuis très longtemps plus aucune autre fonction que juridico-symbolique (BAUDRY 2011 : 87). Pour le Maine, Annie Renoux précise que ces nombreuses mottes conservées formaient, au cours du second Moyen Âge, un "symbole féodo-vassalique supplémentaire", à proximité de nouvelles demeures seigneuriales plus agréables à vivre (RENOUX 2008 : 172). L'agrandissement du château en pierre, entre 1463 et 1501, par Pierre II de Betz, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, s'inscrit dans une volonté identique d'ostentation, car l'architecture qu'il a choisie correspond à "un type particulièrement apprécié dans le milieu des officiers royaux du xv<sup>e</sup> s." (BARDISA 1997 : 173). Tout en rénovant leur château, les seigneurs conservent la motte dans le village.

En revanche, dans les états du château antérieurs au xv<sup>e</sup> s., la fonction militaire était certaine-

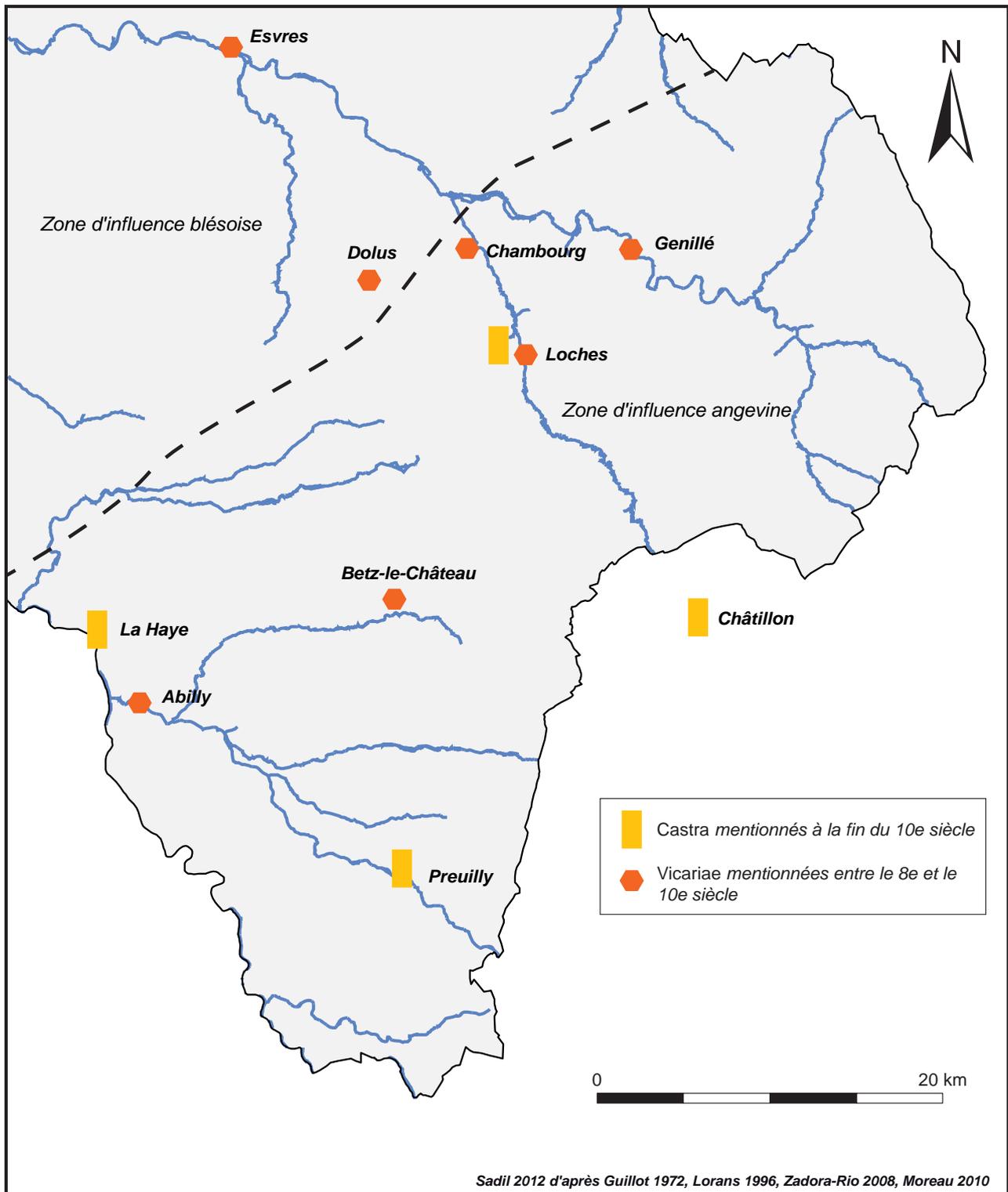
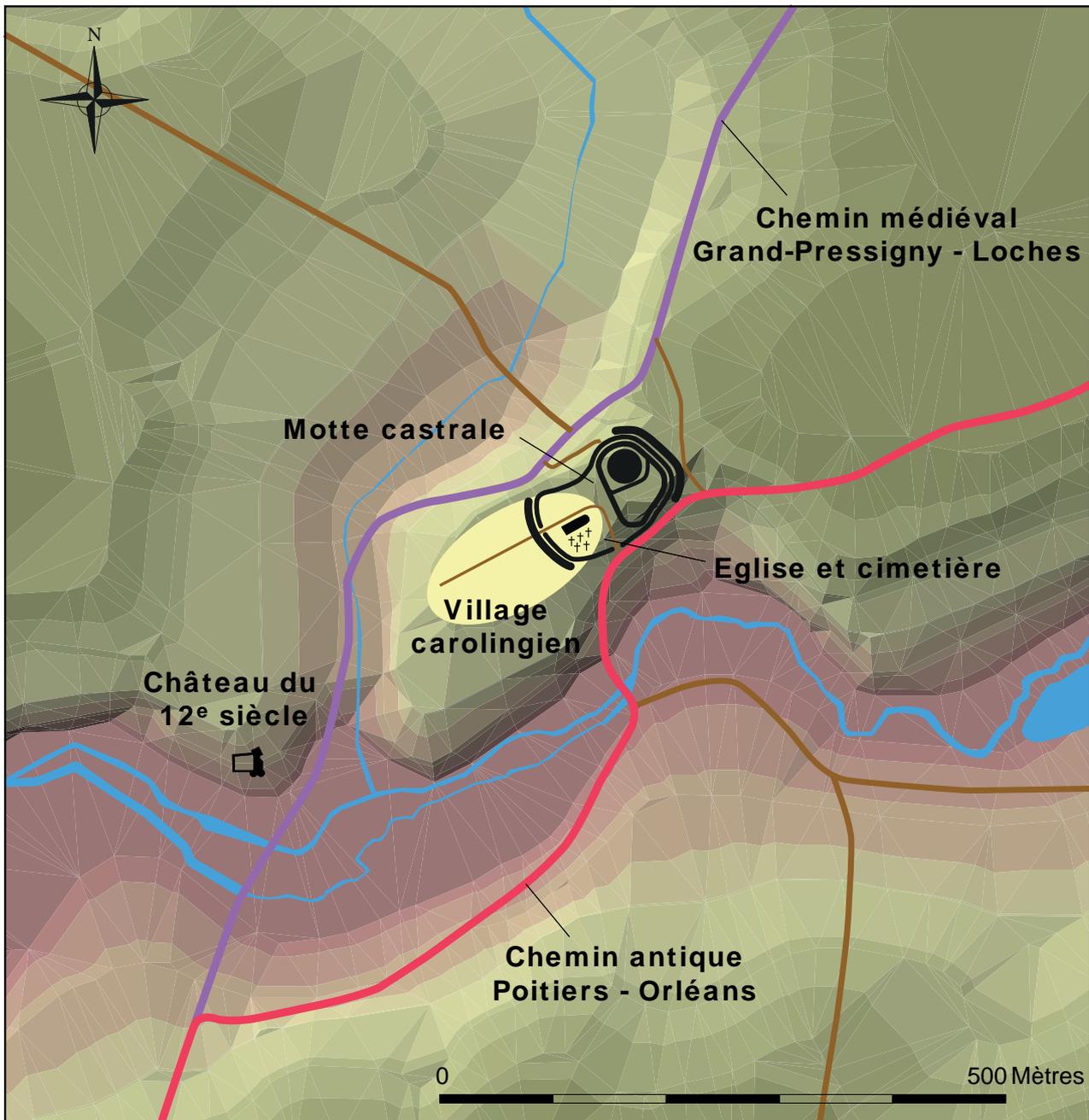


Fig. 16 : Réseau présumé des castra et des vicariae à l'époque de Geoffroy Grisegonelle, dans le sud de la Touraine.



*Sadil 2012 à partir de la BDalt de l'IGN*

Fig. 17 : Le village au XIII<sup>e</sup> siècle.

ment prépondérante et sa construction s'explique surtout par la nécessité d'un meilleur contrôle des axes de circulation. Sa position permet en effet de surveiller le passage du Brignon, sur un autre chemin que l'ancienne voie romaine : celui du château du Grand-Pressigny à la forteresse de Loches. À ce moment, les seigneurs de Betz n'ont pas abandonné la motte castrale au profit d'un château plus

confortable, ils ont verrouillé, en deux temps, les deux axes importants de l'époque médiévale.

Ces barrages ont fonctionné dans les deux sens : ils ont garanti l'autonomie du lignage mais ont aussi limité le développement du village, resté en majeure partie enclavé sur l'éperon. On observe cependant, sur chaque versant, un petit faubourg ; ils ont dû se mettre en place à partir du second



Fig. 18 : Extrait du cadastre de 1813 représentant le centre du village.

Moyen Âge. Au sud, le toponyme “ la Forge ” marque le développement d’un quartier artisanal le long de la voie romaine, avec des activités profitant du Brignon (installation probable d’un moulin sur un bief, BARDISA 1997 : 164-173). Au nord, le faubourg se développe le long d’un chemin (actuelle rue de la Haute-Cour) qui relie la route du Grand-Pressigny à la motte. On observe à cet endroit, sur le cadastre de 1813, des parcelles et bâtiments circulaires à l’entrée nord de la rue qui témoignent peut-être d’une porte fortifiée (Fig. 18).

Seulement mentionnée en 1290, la paroisse a peut-être été fondée au XII<sup>e</sup> s., en même temps que la reconstruction de l’église, sans doute financée par le seigneur qui devait en avoir les droits. Elle n’avait pas une grande superficie et devait essentiellement regrouper les habitants de l’éperon, avec peut-être ceux de “ l’Étang ”, un hameau situé à 3 km au sud-est, que Marie Bardisa pense avoir été fortifié avant le XIII<sup>e</sup> s. (BARDISA 1997 : 47). Au nord du village, les terres devaient correspondre à des bois dont la plupart appartenait aux chanoines de Saint-Martin de Tours. Enfin, à 3 km à l’ouest et à 5 km au sud-est, se trouvaient respectivement les chefs-lieux de paroisses de Ferrière-Larçon et de Sainte-Julitte. L’église construite au XII<sup>e</sup> s. a une taille modeste (environ 25 m de long sur 8 m de large) et n’a subi que peu de modifications avant le XIX<sup>e</sup> s., si ce n’est la construction d’une chapelle seigneuriale latérale au XIV<sup>e</sup> s.

Ce n’est qu’au début du XX<sup>e</sup> s. que des habitations privées commencent à s’installer sur les parcelles attenantes à la motte. À cette occasion, les terrains ont été partiellement nivelés et l’installation de granges ou de remises en fond de propriété a commencé à entamer les marges de la motte et sa basse-cour. D’abord représenté par quelques actions individuelles, ce mouvement est devenu collectif et a trouvé son aboutissement en 1961, lorsque l’assemblée municipale a voté la construction du parking.

## CONCLUSION

L’exemple de la motte castrale de Betz-le-Château montre assez clairement qu’en Touraine, certaines élites de la fin du X<sup>e</sup> s. ont été capables d’orienter le destin d’une communauté de villageois. Cette fortification structurante, étendue et élaborée, installée en barrage à l’entrée de l’éperon naturel pour protéger l’habitat, a peu servi, et n’a jamais été détruite ou réutilisée. Malgré son abandon, son

empreinte est restée dans la morphologie du village, dont elle a contraint l’évolution. Finalement, Betz n’a jamais connu de développement à partir de ce pôle castral précoce, et est resté un tout petit village, contrairement à d’autres qui forment désormais le réseau des petites villes du département (ZADORA-RIO 2008 ; MOREAU 2010).

Ce schéma apparaît pour l’instant isolé, par rapport à celui mieux reconnu de la formation des habitats et des territoires médiévaux dans la région : lieux de culte anciens, réseau paroissial précoce, formation de bourgs par les abbayes, pouvoir comtal fort (Lorans 1990 ; Lorans 1996 ; ZADORA-RIO 2008 ; MOREAU 2010). Il est pourtant présent, comme dans bien d’autres régions, et mériterait sans doute d’être comparé à d’autres sites, afin d’en définir l’ampleur : citons simplement le cas de Varennes (LORANS 1996), qui possède quelques ressemblances avec Betz-le-Château. On observe en effet sur le cadastre de 1832 de cette commune, une motte d’une quarantaine de mètres de diamètre, bien conservée à l’est d’une grosse ferme nommée “ La Seigneurie ” qui témoigne sans doute d’une première basse-cour. L’ensemble se développe sur le bord oriental d’une route rectiligne qui forme l’axe principal d’un village à la superficie très réduite, situé à deux cents mètres au sud. À cet endroit, une dizaine de bâtiments se regroupent autour d’une petite église paroissiale et s’inscrivent dans un parcellaire aux limites tortueuses qui délimitent peut-être une seconde basse-cour.

Ce type d’évolution des villages a été bien vu ailleurs, notamment dans le Maine où les études récentes montrent que les chefs-lieux de commune qui se sont développés autour d’une motte castrale comptaient, comme à Betz, des points de fixation anciens (lieu de culte, rôle administratif). Les autres communautés protégées par une motte se sont souvent transformées en maisons-fortes et se sont élevées en fief à l’écart des bourgs, d’autres encore sont cachées sous les hameaux actuels ou ont totalement disparu (RENOUX 2008). Cela rejoint en partie les conclusions des études menées actuellement autour des habitats d’élite carolingiens disparus et retrouvés en nombre lors de fouilles préventives, à l’écart des villages actuels.

## SOURCES

*Cartulaire de Cormery*, n° 27  
ADIL G568

## BIBLIOGRAPHIE

AUBOURG 2010

Aubourg V. dir. - *À la recherche des mottes castrales*, ARCHEA, 40 p.

AUBOURG, JOSSET 2000

Aubourg V., Josset D. - Le site du promontoire du château de Blois du 8<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> s. (Loir-et-Cher) (Première partie : niveaux et structures), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39 : 161-197.

BARDISA 1995

Bardisa M. - Le château de Betz, la motte féodale et le château de pierre, *Bulletin de la Société des Amis du Pays Lochois*, 11 : 147-157.

BARDISA 1997

Bardisa M. - *Pressigny en Touraine, Architecture et peuplement de la Basse Vallée de la Claise jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle*, AREP Centre Éditions, Orléans : 47.

BAUDRY 2011

Baudry M.-P. - Châteaux " romans " en Poitou-Charentes, x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles, *Cahiers du Patrimoine*, 95, 325 p.

BOUSREZ, LASTEYRIE 1894

Bousrez L., Lasteyrie R. de - *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 9 : 395-398.

BOUSSARD 1947

Boussard J. - Verneuil-sur-Indre, *Gallia*, 5,2 : 452-453.

BOUVIER, FAURE-BOUCHARLAT, MONNIER 1992

Bouvier A., Faure-Boucharlat E., Monnier J. - La motte castrale de Décines-Charpieu, *Archéologie médiévale*, Publication du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, 22 : 231-307.

CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878

Carré de Busserolle J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours : 235-239.

CHEVALIER 1863

Chevalier C. - *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, 27 : 33

COUDERC *et al.* 1987

Couderc J.-M., Audin P., Hubert M., Schule A. - *Dictionnaire des communes de Touraine*, Chambray-lès-Tours, 697 p.

COURTOIS 2007

Courtois J. - Le franchissement des rivières à l'époque gallo-romaine, *Atlas de Touraine*, <http://a2.univ-tours.fr/notice.php?id=126>

DUFAY, CAPRON 2012

Dufay B., Capron F. - *Chinon – Forteresse de Chinon, " Opération(s) réseaux "*, Rapport de diagnostics réalisés de décembre 2008 à mai 2010, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Tours-Orléans.

EPAUD 2008

Epaud F. - Le " mur armé " : quelques exemples de raidissements architectoniques en bois de murs maçonnés dans l'architecture militaire normande du xii<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle, *Des châteaux et des sources, Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale*, Textes réunis par Élisabeth Lalou, Bruno Le peuple et Jean-Louis Roch, Publications des Universités de Rouen et du Havre : 255-273.

ESPINAY, CHEVALIER 1869

Espinay G., Chevalier C. - Camps retranchés de la région de Loches, *CAF*, Session XXXVI : 20.

FEUILLET 1987a

Feuillet M.-P. - *Betz-le-château, Le cimetière*, Rapport de fouilles, Direction des Antiquités Historiques de la région Centre.

FEUILLET 1987b

Feuillet M.-P. - *Approche archéologique du site de Betz-le-château (Indre-et-Loire)*, 11<sup>e</sup> journées archéologiques de la Région Centre, 21-22 novembre 1987, Circonscriptions des Antiquités Préhistoriques et Historiques, DRAC Centre, Orléans

GUILLOT 1972

Guillot O. - *Le comte d'Anjou et son entourage au 11<sup>e</sup> siècle*, Picard, Paris, 2 tomes, 826 p.

IMPEY, LORANS, MESQUI 1998

Impey E., Lorans E., Mesqui J. - Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches, *Bulletin Monumental*, Société Française d'Archéologie, fasc. 1, t. 156.

JOLY, JESSET, DABEK 2008

Joly S., Jesset S., Dabek P. - Aux environs de l'An Mil à Parçay-sur-Vienne, " Le Prézault " : une aire d'ensilage isolée ?, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 54 : 29-47.

JOLY 2002

Joly S. - Monts-Sorigny, Étude d'Archéologie et de morphologie paysagère sur l'emprise du site Isoparc : rapport de prospection inventaire, Inrap, SRA, Orléans.

LACROIX 2010

Lacroix M.-Ch. - *Le Grand Pressigny (37), Chemise du donjon*, Rapport d'opération archéologique, SADIL, SRA Centre, Orléans

LARUAZ 2009

Laruz J.-M. - *Amboise et la cité des Turons de la fin de l'âge du fer jusqu'au Haut-Empire (1<sup>re</sup> s. av. n.è.-1<sup>re</sup> s. de n.è.)*, 4 vol., Thèse de doctorat, sous la dir. de S. Fichtl (décembre 2009), Université François Rabelais, Tours.

## LORANS 1990

Lorans E. - Bourgs, églises et châteaux en Touraine aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : une première approche, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 97 : 437-461.

## LORANS 1996

Lorans E. - *Le Lochois du Haut Moyen-Âge au XIII<sup>e</sup> siècle, Territoires, habitats et paysages*, PUT, 289 p.

## MONToux 1977

Montoux A. - Le château de Betz, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 18 : 443-454.

## MOREAU 2010

Moreau A. - Les petites villes d'origine castrale en Touraine, in : Chédeville A. et Fichot B. (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, Collection Archéologie et Culture, PUR : 163-173.

## NOIZET 2007

Noizet H. - *La fabrique de la ville, Espaces et sociétés à Tours (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Publications de la Sorbonne, Paris.

## PESEZ 1984

Pesez J.-M. - Approches méthodologiques d'un recensement des fortifications de terre médiévales en France, in : *Château-Gaillard 12*, Colloque de Oostduinkerke et Floreffe : 79-90.

## PONTON D'AMÉCOURT 1870

Ponton d'Amécourt G. de - Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine, *Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, Paris.

## PROU 1892

Prou M. - *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris.

## RANJARD 1930

Ranjard R. - *La Touraine Archéologique*, Édition régionale de l'Ouest, Mayenne : 504-506.

## RENOUX 2008

Renoux A. - De la " motte " à l'hébergement fossoyé : étude de cas manceaux (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), *Des châteaux et des sources, Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale*, Textes réunis par Elisabeth Lalou, Bruno Le peuple et Jean-Louis Roch, Publications des Universités de Rouen et du Havre : 161-185.

## RIOU, MARTEAUX 2011

Riou S., Marteaux F. - Betz-le-Château (37), la motte castrale, Rapport de diagnostic archéologique, SADIL, SRA Centre, Orléans

## SASSIER 1997

Sassier Y. - " Thibaud le tricheur et Hugues le Grand ", *Pays de Loire et Aquitaine de Robert le Fort aux premiers Capétiens (actes du colloque international tenu à Angers en septembre 1987)*, édité par O. Guillot et R. Favreau, Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, 4 : 147-157.

## SEIGNE 2009

Seigne J. - Les voies de communication dans l'Antiquité, *Atlas de Touraine*, <http://a2.univ-tours.fr/notice.php?id=152>.

## ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio É. - Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires, *34<sup>e</sup> Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours.